



# Bulletin Officiel

N° 4339 Lundi 22 Avril 2013

— 18<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DU CMF	
<i>AGREMENT DE DESIGNATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE BIAT ASSET MANAGEMENT</i>	2
BIAT ASSET MANAGEMENT	
<b>COMMUNIQUE S DE PRESSE</b>	
SFBT	3
SOTETEL	3
<b>AVIS DES SOCIETES</b>	
<b>ASSEMBLES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES</b>	
SANADETT SICAV	4
ASSURANCES HAYETT	4
SFBT -AGE-	5
SFBT -AGO-	5
<b>INDICATEURS D'ACTIVITES TRIMESTRIELS</b>	
L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD	6
ATTJARI LEASING	7
Compagnie d'Assurances et de Réassurances ASTREE	8
BANQUE DE TUNISIE	9-11
SITS	12
TUNISIE LEASING	13
AE-TECH	14
STEQ	15
TUNINVEST SICAR	16-18
SOPAT	19
STAR	20
TPR	21
TUNIS-RE	22-23
UBCI	24-25
UIB	26-28
POULINA	29-31
SOTUVER	32-33
ATL	34
<b>PAIEMENTS DE DIVIDENDES</b>	
ATB	35
SPDIT SICAF	35
<b>AUGMENTATION DE CAPITAL</b>	
EL WIFACK LEASING	36-39
<b>COURBE DES TAUX</b>	40
<b>VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM-</b>	41-42
<b>ANNEXE I</b>	
<b>OFFRE A PRIX FERME ET PLACEMENT GARANTI ET ADMISSION AU MARCHE ALTERNATIF DE LA COTE DE LA BOURSE</b>	
SYPHAX AIRLINES	
<b>ANNEXE II</b>	
<b>ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31/12/2012</b>	
- FCP INDICE MAXULA	
- FCP CEA MAXULA	
<b>ANNEXE III</b>	
ARABIA SICAV	

## **AVIS DU CMF**

### **AGREMENT DE DESIGNATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE BIAT ASSET MANAGEMENT**

#### **BIAT ASSET MANAGEMENT**

Société de gestion d'OPCVM

**Agrément du CMF** n° 03-2002 du 9 mai 2002

Adresse : Boulevard principal-Angle rue Turkana et rue Malaoui  
1053 Les berges du lac-Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 11 avril 2013, d'octroyer son agrément à la société de gestion d'OPCVM BIAT ASSET MANAGEMENT pour la désignation de Monsieur Abdelfattah YAHIA en tant que Président du Conseil d'Administration et de Monsieur Moez JABEUR en tant que Directeur Général.

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE -SFBT-**

Siège social : Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

Le conseil d'administration de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie -SFBT- s'est réuni le vendredi 12 avril 2013 et a décidé de convoquer une assemblée générale ordinaire et une assemblée générale extraordinaire pour le vendredi 17 mai 2013.

L'assemblée générale ordinaire statuera, notamment, sur la proposition d'un dividende de 0,650 dinar par action et l'assemblée générale extraordinaire sur une augmentation de capital par incorporation d'une partie du « compte spécial d'investissement », à raison d'une action nouvelle gratuite pour 19 anciennes portant jouissance à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

---

*\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2013 - AS - 148

---

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications  
« SO.T.E.TEL »**

Siège social : rue des Entrepreneurs -Z.I- Charguia 2 – Aéroport Tunis

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications «SO.T.E.TEL» informe ses actionnaires que le sit-in observé par certains employés au siège social de la société en date du lundi 15 Avril 2013 a été levé le jour même au début d'après midi, et ce, après des réunions tenues entre les représentants de ces employés et la Direction Générale concernant les perspectives d'avenir de l'Entreprise et les projets stratégiques entamés pour étude.

La Direction Générale rassure les actionnaires que le travail a repris régulièrement au sein de la société le jour même et que la tension sociale s'est apaisée par le dialogue avec les différentes parties.

---

*\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

---

2013 - AS - 153

## AVIS DES SOCIETES

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SANADETT SICAV**  
**Société d'Investissement à Capital Variable**  
**Siège social : 9, rue Hédi Nouira -1001 Tunis**

SANADETT SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **Vendredi 26 avril 2013 à 14 heures** au siège de l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS au 4, rue Ibrahim Jaffel- El Menzah IV, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Examen du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2012,
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2012 et sur les opérations visées par l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales,
- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2012,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats de l'exercice 2012,

Tous les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au 4, rue Ibrahim Jaffel- El Menzah IV durant le délai légal.

---

2013 - AS - 124

---

### **ASSEMBLEE GENERALE**

**La Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation HAYETT**  
Siège social : Immeuble COMAR, Avenue Habib Bourguiba – 1001 Tunis

La Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation HAYETT, porte à la connaissance de ses actionnaires que son **Assemblée Générale Ordinaire** se tiendra le **jeudi 03 mai 2013, à 17heures 30** au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ♦ Examen du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2012 ;
- ♦ Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2012 ;
- ♦ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31/12/2012;
- ♦ Quitus aux Administrateurs;
- ♦ Affectation du résultat de l'exercice 2012;
- ♦ Renouvellement partiel du Conseil d'Administration;
- ♦ Fixation de la rémunération du Comité d'Audit pour l'exercice 2013;
- ♦ Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2013;
- ♦ Questions diverses.

---

2013 - AS - 131

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE  
-SFBT-**

Siège social : Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

La Société de Fabrication des boissons de Tunisie -SFBT-, porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le vendredi 17 mai 2013 à 10h à Tunis, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises- les Berges du Lac - Tunis, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital, de 76.000.000 à 80.000.000 de Dinars, par incorporation de réserves ;
- Modification de l'article 6 des statuts ;
- Pouvoirs à donner.

---

2013 - AS - 125

---

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE  
-SFBT-**

Siège social : Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

La Société de Fabrication des boissons de Tunisie -SFBT-, porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le vendredi 17 mai 2013, à 9h.30 à Tunis, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises- les Berges du Lac - Tunis, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;
- 2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice ;
- 3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- 4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- 5/ Affectation des résultats ;
- 6/ Jetons de présence ;
- 7/ Rémunération des Membres du Comité permanent d'Audit interne ;
- 8/ Quitus pour l'exercice aux Administrateurs ;
- 9/ Renouvellement de mandats d'Administrateurs ;
- 10/ Renouvellement de mandats des Commissaires aux comptes ;
- 11/ Lecture du rapport des Commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés du Groupe S.F.B.T. arrêtés au 31 décembre 2012 ;
- 12/ Approbation des états financiers consolidés ;
- 13 / Pouvoirs à donner ;
- 14/ Questions diverses.

---

2013 - AS - 126

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD**

Siège Social : Rue de la Fonte Z.I Ben Arous – 2013 Ben Arous

La société l'Accumulateur Tunisien ASSAD publie ci-dessous ses indicateurs d'activité du 1<sup>er</sup> Trimestre 2013:**Indicateurs clés:** <sup>(1)</sup>

	Libelle	Performances du 1 <sup>er</sup> Trimestre		Cumul Période du 01/01 au 31/03		Variation		2012
		2013	2012	2013	2012	En valeur	En %	
	( <i>'000</i> ) dinars							
<b>1</b>	<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>14 583</b>	<b>15 676</b>	<b>14 583</b>	<b>15 676</b>	<b>-1 092</b>	<b>-7,0%</b>	<b>68 121</b>
	<i>Chiffre d'affaires Local</i>	5 869	6 055	5 869	6 055	-186	-3,1%	26 404
	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	8 714	9 620	8 714	9 620	-906	-9,4%	41 716
<b>2</b>	<b>Volume de Production (Equivalent Batterie standard)</b>	<b>373 201</b>	<b>318 854</b>	<b>373 201</b>	<b>318 854</b>	<b>54 347</b>	<b>17,0%</b>	<b>1 262 436</b>
<b>3</b>	<b>Investissements</b>	<b>1 020</b>	<b>4 410</b>	<b>1 020</b>	<b>4 410</b>	<b>-3 390</b>	<b>-76,9%</b>	<b>10 036</b>
	<i>Investissements corporels et incorporels</i>	1 020	4 410	1 020	4 410	-3 390	-76,9%	8 996
	<i>Investissements financiers</i>		0		0	0		1 040
<b>4</b>	<b>Structure d'endettement</b>	<b>3 085</b>	<b>-3 364</b>	<b>39 866</b>	<b>33 721</b>	<b>6 145</b>	<b>18,2%</b>	<b>37 593</b>
	<i>Endettement à long et moyen terme</i>	406 <sup>(2)</sup>	-296 <sup>(2)</sup>	13 612	13 985	-373	-2,7%	14 018
	<i>Crédits de gestion</i>	2 679 <sup>(2)</sup>	-3 068 <sup>(2)</sup>	26 254	19 736	6 518	33,0%	23 575

<sup>(1)</sup> Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale, la comptabilité matières, les relevés bancaires etc... Ces informations restent quand même provisoires.

<sup>(2)</sup> C'est le solde des encaissements et des règlements des crédits.

**Commentaires:**

- Sur le marché local, notre chiffre d'affaires pour le premier trimestre de l'année 2013 a diminué de 3,1% par rapport à la même période de l'année 2012 passant de 6,1 à 5,9 millions de dinars.
- Pour l'export et dans un contexte encore caractérisé par une conjoncture difficile sur les marchés européens, notre chiffre d'affaires export a diminué de 9,4% entre les deux périodes passant de 9,6 à 8,7 millions de dinars.
- La production du premier trimestre 2013 a augmenté de 17% par rapport à la même période de 2012.
- Les investissements de ce trimestre ont été de l'ordre de 1,02 millions de dinars.
- L'endettement total de la société a augmenté de 6,0%, il est passé de 37,6 millions de dinars au 31 décembre 2012 à 39,8 millions de dinars au 31 mars 2013.

## INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

## ATTIJARI LEASING

Siège social : Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac - Tunis

La Société ATTIJARI LEASING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2013 :

(Mt en Millions de dinars)						
PREMIER TRIMESTRE						
		2013	2012	Var en %	Exercice 2012 *	
1	<b>Approbations</b>					
2	Répartition des approbations / secteurs & par type	Total	81 632	76 106	7,3%	286 006
	2-1 Agriculture	Mobilier	8 793	10 776	-18,4%	39 549
		Immobilier	0	75	0,0%	75
	2-2 Industrie	Mobilier	10 579	7 650	38,3%	32 979
		Immobilier	96	0	0,0%	1 121
	2-3 Bâtiment Travaux publics	Mobilier	7 481	5 541	35,0%	23 283
		Immobilier	0	0	0,0%	121
	2-4 Tourisme	Mobilier	2 296	1 417	62,0%	6 132
		Immobilier	0	0	0,0%	90
	2-5 Services et commerce	Mobilier	49 421	50 647	-2,4%	176 322
		Immobilier	2 966	0	0,0%	6 333
3	<b>Mises en force</b>					
4	Répartition des mises en force / secteurs et / types	Total	51 370	54 000	-4,9%	220 116
	4-1 Agriculture	Mobilier	5 040	8 079	-37,6%	32 744
		Immobilier	0	0	0,0%	75
	4-2 Industrie	Mobilier	8 629	4 979	73,3%	21 078
		Immobilier	0	1 022	0,0%	2 426
	4-3 Bâtiment Travaux publics	Mobilier	4 473	4 728	-5,4%	18 687
		Immobilier	0	0	0,0%	0
	4-4 Tourisme	Mobilier	974	820	18,8%	4 528
		Immobilier	0	142	0,0%	232
	4-5 Services et commerce	Mobilier	31 279	33 738	-7,3%	138 512
		Immobilier	976	492	98,5%	1 834
5	Total des engagements en cours		380 557	330 325	15%	385 666
6	Total des engagements classés		46 530	41 008	13%	44 954
7	Trésorerie Nette		6 277	9 311	-33%	964
8	Structure des Ressources		300 635	258 983	16%	296 637
	Emprunts obligataires		34,0%	29,0%	17%	36,4%
	Emprunts bancaires		55,0%	63,0%	-13%	51,8%
	Emprunts étrangers		1,0%	2,0%	-50%	1,1%
	Billets de trésorerie		10,0%	7,0%	43%	10,7%
9	Capitaux propres		31 118	27 338	14%	25 213
10	Revenus bruts de Leasing & Factoring		8 253	7 004	18%	30 676
11	Revenus nets de leasing		8 157	6 793	20%	30 144
12	Produits nets de leasing		3 833	3 671	4%	15 219
13	Total charges d'exploitat* hors provisions		1 287	1 179	9%	4 912

\* Données auditées

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : Contrats dont la facturation est entrée en vigueur

Engagements en cours : comprennent l'ensemble des engagements bruts de leasing , de factoring et de participations nettes de provisions

Capitaux propres : Capitaux propres compte non tenu des résultats de l'année en cours

Engagements classés : comprennent l'ensemble des engagements classés de leasing et de factoring

Revenus bruts de leasing &amp; Factoring : loyers de leasing (+) Autres produits d'exploitation (+) Commissions de factoring (+) Intérêts de

Revenus nets de leasing &amp; factoring : Revenus bruts de leasing &amp; factoring (-) Amortissements financiers

Commissions factoring : commissions / factures achetées

Commissions de financement : produits/financements des factures achetées

Produits nets de leasing &amp; factoring : Revenus nets de leasing et du factoring (-) charges financières

Charges d'exploitation hors provisions : charges de personnel (+) dotations aux amortissements (+) autres charges d'exploitation

**Les faits marquants****L'activité d'ATTIJARI LEASING au cours du premier Trimestre 2013 a été marquée par rapport à la même période de l'exercice 2012 par:**

\* Un accroissement des approbations de 5,5 Millions de dinars, soit de 7,3% par rapport à la même période de l'année 2012.

\* Les Mises en forces ont connu une baisse de 4,9% par rapport à la même période de l'année 2012.

\* Les engagements de la société ont augmenté de 15% par rapport à la même période de l'année 2012.

\* Les ressources d'emprunts ont augmenté de 16% par rapport à la même période de l'année 2012.

\* Les Capitaux propres ont enregistré une augmentation de 14% compte tenu des résultats de l'exercice 2012

\* Un accroissement du produit net de leasing de 4% par rapport à la même période de l'année 2012.

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****SOCIETE : Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE**

Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha- 1002 Tunis

La Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>ER</sup> trimestre 2013.

	<b>Indicateurs :</b>		<b>(en DT)</b>
	<b>1er trimestre de l'exercice comptable 2013</b>	<b>1er trimestre de l'exercice comptable 2012</b>	<b>du 01/01/2012 au 31/12/2012 (*)</b>
<b><u>1/ Primes émises</u></b>	<b><u>37 485 915</u></b>	<b><u>34 327 745</u></b>	<b><u>104 937 532</u></b>
<b>Non Vie :</b>	<b>33 953 468</b>	<b>30 625 386</b>	<b>84 404 579</b>
Automobile	12 067 323	11 631 143	31 729 119
Incendie& Multirisques	5 216 949	3 747 155	9 174 088
Transport	4 507 319	3 801 040	10 999 092
Autres branches	12 161 877	11 446 048	32 502 280
<b>Vie :</b>	<b>3 532 447</b>	<b>3 702 359</b>	<b>20 532 953</b>
<b><u>2/ Primes cédées</u></b>	<b><u>11 792 911</u></b>	<b><u>9 026 964</u></b>	<b><u>26 059 450</u></b>
<b>Non Vie :</b>	<b>11 714 789</b>	<b>8 952 335</b>	<b>25 825 357</b>
Automobile	574 611	577 651	1 660 443
Incendie& Multirisques	4 617 721	2 288 289	7 603 120
Transport	4 200 352	3 445 028	9 223 926
Autres branches	2 322 105	2 641 367	7 337 868
<b>Vie :</b>	<b>78 122</b>	<b>74 629</b>	<b>234 093</b>
<b><u>3/ Commissions</u></b>	<b><u>2 952 696</u></b>	<b><u>2 839 395</u></b>	<b><u>9 067 468</u></b>
<b><u>4/ Charges de sinistres déclarés en cours</u></b>	<b><u>6 343 410</u></b>	<b><u>9 108 753</u></b>	<b><u>81 404 048</u></b>
<b>Non Vie :</b>	<b>5 666 069</b>	<b>8 213 987</b>	<b>75 263 092</b>
Automobile	3 327 807	3 873 689	27 360 103
Incendie& Multirisques	78 410	740 500	27 925 075
Transport	16 910	1 112 624	1 805 136
Autres branches	2 242 942	2 487 174	18 172 778
<b>Vie (**) :</b>	<b>677 341</b>	<b>894 766</b>	<b>6 140 956</b>
<b><u>5/ Produits des placements dont revenus financiers</u></b>	<b><u>3 247 380</u></b>	<b><u>2 874 246</u></b>	<b><u>16 219 660</u></b>
	<b>3 097 963</b>	<b>2 754 818</b>	<b>15 157 560</b>

**Commentaires :**

(\*) Concernant les indicateurs relatifs au 31/12/2012 (situation définitive) : Les indicateurs (charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers), n'apparaissent pas à travers les états financiers au 31/12 d'une manière individualisée. Ils sont tirés à partir des états de gestion de la Compagnie (états de production et de sinistres) et des états comptables disponibles (balance).

(\*\*) Y compris capitaux échus.

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****BANQUE DE TUNISIE**

Siège social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis

La Banque de Tunisie publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2013 :**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**

(en milliers de Dinars)

	<u>Du 01/01/2013 au</u> <u>31/03/2013</u>	<u>Du 01/01/2012 au</u> <u>31/03/2012</u>	<u>mars-13</u>	<u>mars-12</u>	<u>déc.-12</u>
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>60 636</b>	<b>53 863</b>	<b>60 636</b>	<b>53 863</b>	<b>242 974</b>
Intérêts	46 594	40 055	46 594	40 055	180 616
Commissions en produits	8 904	8 523	8 904	8 523	36 905
Produits du portefeuille commercial et d'investissement	5 138	5 285	5 138	5 285	25 453
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>21 336</b>	<b>19 254</b>	<b>21 336</b>	<b>19 254</b>	<b>81 003</b>
Intérêts encourus	21 144	18 964	21 144	18 964	79 929
Commissions encourues	192	290	192	290	1 074
Autres charges	-	-	-	-	-
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>39 300</b>	<b>34 609</b>	<b>39 300</b>	<b>34 609</b>	<b>161 971</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>275</b>	<b>127</b>	<b>275</b>	<b>127</b>	<b>656</b>
<b>Charges opératoires, dont :</b>	<b>12 941</b>	<b>11 656</b>	<b>12 941</b>	<b>11 656</b>	<b>51 163</b>
Charges de personnel	9 700	8 516	9 700	8 516	38 819
Charges générales d'exploitation	3 241	3 140	3 241	3 140	12 344
<b>Structure du portefeuille au bilan</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>385 714</b>	<b>360 881</b>	<b>366 256</b>
Portefeuille titres commercial	-	-	132 195	138 890	145 419
Portefeuille titres d'investissement	-	-	253 519	221 991	220 837
<b>Cours net des crédits (1)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 974 213</b>	<b>2 783 210</b>	<b>2 981 332</b>
(moins) dotation aux provisions de la période	-	-	-	-	-
<b>Cours des dépôts, dont :</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 591 890</b>	<b>2 420 909</b>	<b>2 438 043</b>
Dépôts à vue	-	-	892 934	754 241	831 701
Dépôts d'épargne	-	-	685 950	609 385	667 661
<b>Prêts et ressources spéciales au bilan</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>54 501</b>	<b>71 436</b>	<b>56 654</b>
<b>Capitaux propres apparaissant au bilan (2)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>471 414</b>	<b>440 748</b>	<b>471 414</b>

(1) Chiffres décembre 2012 tenant compte des provisions.

(2) Compte non tenu du résultat de la période.

- Suite -

**BANQUE DE TUNISIE**  
**NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE**  
**ARRETES au 31 Mars 2013**

**1 - Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels**

La Banque de Tunisie est un Etablissement de crédit au capital de 112.500.000 dinars. Elle est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie, notamment la circulaire n° 91/24 du 17/12/1991 et la note n° 93/08 du 30/07/1993.

**2 - Principes comptables appliqués :**

Les indicateurs d'activité de la Banque de Tunisie sont établis en application des principes comptables suivants :

**2.1 Règle de constatation des intérêts et commissions :**

Les intérêts sont constatés aux comptes de résultat en respectant la séparation des périodes. Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement.

Les intérêts cessent d'être comptabilisés au moment de la constatation du caractère litigieux des créances sur lesquelles se rapportent ces intérêts.

En application de l'article 9 de la circulaire 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et agios débiteurs relatifs aux créances classées 2, 3 et 4, ne sont comptabilisés en chiffre d'affaires que si leur encaissement est assuré. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat de la période.

**2.2 Classification des titres et revenus y afférents :**

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

- Suite -

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

### **2.3 Règles de comptabilisation des opérations en devises**

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de Mars 2013. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat de la période.

### **2.4 Encours des crédits**

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses. Ces provisions ne tiennent pas compte de la dotation de la période.

### **2.5 Encours des dépôts**

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

### **2.6 Emprunts et ressources spéciales**

Les ressources spéciales sont composées de ressources budgétaires et extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

### **2.7 modifications comptables**

Certaines rubriques relatives à l'exercice 2012 ont été retraitées pour assurer la comparabilité avec 2013. Les retraitements ont touché la présentation de certains postes des états financiers.

## **3 - Faits marquants à la fin du 1er Trimestre 2013**

A la fin du 1er trimestre 2013, l'évolution de l'activité de la Banque de Tunisie s'est poursuivie conformément aux objectifs tracés:

- *Les crédits à la clientèle* (net des provisions constituées) sont en augmentation de +6,42%. Cette croissance a touché toutes les composantes des crédits accordés aux entreprises et aux particuliers. La structure des crédits est comme suit à la fin du 1er trimestre 2013 : 72,88% aux entreprises et professionnels et 27,12% aux particuliers. Les crédits à moyen et long termes accordés aux entreprises sont également en progression de +2,14% entre mars 2012 et mars 2013.
- *Les dépôts de la clientèle* sont en progression de +7,05% pour passer de 2.421 millions de dinars en mars 2012 à 2.592 millions de dinars en mars 2013. Cette évolution est la résultante d'une augmentation des dépôts à vue de +18,39%, d'une croissance des dépôts d'épargne de +12,56%, compensée par une baisse des dépôts à terme de (-51) millions de dinars (ou -5,2%).

**Les produits d'exploitation bancaire** augmentent de +12,6% pour atteindre 60.636 mille dinars au 31/03/2013 contre 53.863 mille dinars au 31/03/2012. Cette augmentation

- provient essentiellement des intérêts (+16,3%) et des commissions (+4,5%) et ce grace au développement de l'activité la banque durant cette période.
- **Les charges d'exploitation bancaire** ont augmenté de +10,8% d'une année à l'autre. Cette augmentation est dû essentiellement à la hausse des intérêts sur certificats de dépôt de 4.448 mille dinars (+203%), intérêts sur comptes épargne ordinaire d'un montant de 1.209 mille dinars (+32%) ainsi qu'une augmentation des intérêts sur comptes courants soit un montant de 398 mille dinars (+71,6%).
- **Le Produit Net Bancaire** a atteint une enveloppe de 39.300 mille dinars, contre 34.609 mille dinars au 31/03/2012, soit une progression notable de +13,6%.
- **Les charges opératoires** enregistrent une augmentation de +11%, due à la hausse des frais du personnel de +13,9% et des charges générales d'exploitation de +3,2% entre mars 2012 et mars 2013.
- les capitaux propres sont présentés compte non tenu des résultats des périodes afférentes aux indicateurs. Entre mars 2012 et mars 2013, les capitaux propres sont en augmentation de 6,95%.

## بلاغ الشركات

### الشركة العقارية التونسية السعودية

المقر الاجتماعي : المركز العمراني الشمالي - شارع 7 نوفمبر - مركز المدينة الدولي

تنتشر الشركة العقارية التونسية السعودية مؤشرات حول نشاطها المتعلقة بالثلاثية الأولى 2013.

إعداد: المدير المالي			
أثره حسب المصنفات المحاسبية الوظيفية			
البيانات	الثقوة الأولى 2013	الثقوة الأولى 2012	العبء العمومية 2012
رأس مال الفرضية	15 600 000	13 000 000	13 000 000
حصة تدفيع على رأس مال غير مدرج	0	0	7 500 000
منفعة التصدير	11 500 000	8 500 000	6 500 000
بيع الأموال الذاتية قبل اعتماد تهيئة العقدة	34 307 550	26 002 876	34 307 550
رقم المعاملات - عقود بيع -	805 000	0	19 331 771
ضار المردود - مبيعات -	-	-	5 801 000
كمياتها: سداد - تقاريف -	-	-	88 771
شف التقدير	809 000	-	13 841 000
أخرى	0	-	0
مخارج أخرى	3 439	10 000	85 267
مجموع المخارج	808 439	10 000	19 417 035
رقم المعاملات - عقود بيع -	14 000 000	9 640 000	13 500 000
ضار المردود 5	13 500 000	3 250 000	13 500 000
كمياتها: سداد -	-	92 000	-
شف التقدير	500 000	6 298 000	0
التعهد المصنفة الخدم - I -	-	-	4 142 903
زيادة الجهد للامتثال	-	-	3 641 475
حزون على طور التقييم	5 826 369	6 452 369	5 699 163
ضار المردود 3	-	6 452 369	-
بكتورياما النص	9 828 369	-	5 899 163
مليون جهمز -	24 718 188	29 484 728	24 878 188
شف التقدير	12 438 258	31 007 841	12 598 258
ضار المردود 5	10 738 244	6 203 405	10 738 244
أخرى	1 543 686	2 255 382	1 543 686
مليون القروض - 2 -	15 538 475	15 370 600	15 523 371
التحول: المالية	8 843 229	7 439 631	8 843 229
مبيعات المبيعات	8 659 235	5 828 203	11 461 914
مبيعات المبيعات	4 236 912	1 888 339	4 649 441
قروض بنكية طويلة المدى لتمويل شراء الأراضي - 3 -	1 902 648	-	1 902 648
قروض قصيرة المدى لتمويل المشاريع	9 923 656	-	16 927 363

إعداد الحسابات المحاسبية المصنفة الخدم على أسس المحاسبة المرفقة بقانون رقم 15 من قانون المحاسبة رقم 2004

في حالة احتساب الأرباح على إيرادات غير بيع مبيعاتها وذلك بناءً على إيرادات العقدة وبتأجيل لها المقرون بها المشروع

في حالة احتساب قيمة التقييم في رأس المال لتسديد الدين المتبقي والمصنفات المزدوج

في خصوص سنة 2012، الأرباح المتأخرات هي مبيعات قبل تحقق مطالب الضمانات

آخر ما في 2013، تحديد رأس المال المكتسب والذي يتوزع على 2600000 قيمة الاسهم الجديدة و 5200000 قيمة منحة المساهم

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****TUNISIE LEASING**

Siège social : Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray -1082 Tunis Mahrajène-

TUNISIE LEASING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2013.

## Indicateurs d'Activité Trimestriels Arrêtés au 31 Mars 2013

(en milliers de Dinars)

	Cumul			Année 2012
	31-mars-13	31-mars-12	Variation	
Approbations	88 393	94 684	-6,64%	371 672
Mises en Force	55 405	61 721	-10,23%	275 301
Encours Financiers	515 889	505 455	2,06%	519 457
Total des Engagements Courants (a)	494 716	482 385	2,56%	503 643
Total des Engagements Classés (b)	42 492	44 927	-5,42%	35 094
Total des Engagements (c)=a+b	537 208	527 311	1,88%	538 737
Ratio des Engagements Classés (d)=(b)/(c)	7,91%	8,52%		6,51%
Ressources d'Emprunts	400 262	400 863	-0,15%	423 955
Capitaux Propres (*)	122 446	94 493	29,58%	99 009
Revenus Bruts de Leasing (1)	67 106	62 862	6,75%	269 599
Revenus Nets de leasing	11 213	10 801	3,81%	44 810
Produit Net de Leasing	5 331	5 520	-3,42%	28 325
Total des Charges d'Exploitation	3 105	2 680	15,86%	11 353
Trésorerie Nette	(792)	(500)		(6 236)

(\*) Total des Capitaux Propres avant Affectation

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : Contrats dont la facturation des loyers a démarré

Encours financiers : Encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

Total engagements : Encours financiers + Impayés

Revenus bruts de leasing : Loyers du leasing (contrats conclus avant le 01-01-2008) + intérêts intercalaires + Intérêts sur créances du leasing (contrats conclus après le 01-01-2008)

Revenus nets de leasing : Intérêts sur créances du leasing

Produit net de leasing : Revenus nets de leasing + produits des placements - charges financières

(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication

**Répartition des Approbations par Secteur et par Type:**

Secteur d'Activité	31 mars 2013			31 mars 2012			Variation	Année 2012
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	2 992	0	2 992	3 608	339	3 947	-24%	12 857
Industrie	19 610	0	19 610	22 740	2 724	25 464	-23%	100 083
Batiments & Travaux Publics	11 141	76	11 217	7 642	0	7 642	47%	31 036
Tourisme (2)	12 450	314	12 764	8 513	295	8 807	45%	33 696
Services & Commerce	40 930	880	41 810	43 557	5 266	48 823	-14%	194 000
<b>Totaux</b>	<b>87 123</b>	<b>1 270</b>	<b>88 393</b>	<b>86 060</b>	<b>8 624</b>	<b>94 684</b>	<b>-7%</b>	<b>371 672</b>

**Répartition des Mises en Force par Secteur et par Type:**

Secteur d'Activité	31 mars 2013			31 mars 2012			Variation	Année 2012
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	2 275	0	2 275	2 896	0	2 896	-21%	10 713
Industrie	10 703	2 917	13 620	14 395	2 658	17 053	-20%	65 145
Batiments & Travaux Publics	4 778	76	4 855	6 419	0	6 419	-24%	27 942
Tourisme (2)	4 759	314	5 073	4 227	0	4 227	20%	26 407
Services & Commerce	29 352	230	29 582	30 046	1 080	31 127	-5%	145 094
<b>Totaux</b>	<b>51 868</b>	<b>3 537</b>	<b>55 405</b>	<b>57 983</b>	<b>3 738</b>	<b>61 721</b>	<b>-10%</b>	<b>275 301</b>

(2) Ce secteur représente principalement l'activité location de voitures.

**Faits Saillants du 1<sup>er</sup> Trimestre 2013**

Tunisie leasing a clôturé avec succès l'augmentation de capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 04/10/2012, levant sur le marché 22 millions de DT

et un emprunt subordonné de 20 millions de DT, consolidant par conséquent ses fonds propres de base et complémentaires.

Baisse des mises en force de 10,23% s'expliquant en partie par l'indisponibilité sur le marché de certains types de matériel roulant et les mouvements sociaux au niveau des services d'immatriculation.

Un rattrapage est prévu au cours du deuxième semestre 2013.

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****Société Adv e-Technologies-  
AeTECH**

Siège social : 29, Rue des Entrepreneurs Charguia II, Zone Industrielle Ariana Aéroport

La société AeTECH publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2013.

(en Dinars)	1er trimestre 2013	1er trimestre 2012	Var	31/12/2012 (*)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 871 920</b>	<b>1 333 061</b>	<b>40%</b>	<b>8 562 909</b>
CA DISTRIBUTION	1 299 582	771 966	68%	5 357 143
CA SOLUTIONS	572 338	561 095	2%	3 193 753
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION				12 013
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 714 700</b>	<b>1 412 695</b>	<b>21%</b>	<b>8 128 945</b>
ACHATS CONSOMMES	217 041	195 676	11%	2 308 857
COMMISSIONS DISTRIBUTION	634 101	579 043	10%	2 592 820
CHARGES DE PERSONNEL	402 362	357 036	13%	1 695 963
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	41 281	69 579	-41%	321 797
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	419 914	211 361	99%	1 209 508
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>157 221</b>	<b>-79 634</b>	<b>297%</b>	<b>433 964</b>
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>1 020 778</b>	<b>558 342</b>	<b>83%</b>	<b>3 649 219</b>
<b>TAUX DE MARGE BRUTE</b>	<b>54,5%</b>	<b>41,9%</b>	<b>30%</b>	<b>42,6%</b>
PRODUITS FINANCIERS	245	9 657	-97%	14 889
CHARGES FINANCIERES	41 791	39 424	6%	255 768
<b>CHARGES FINANCIERES NETTES</b>	<b>-41 546</b>	<b>-29 767</b>	<b>40%</b>	<b>-240 879</b>
ELEMENTS ORDINAIRES	-301	1 337		12 588
IS				-96 216
<b>RESULTAT ESTIMATIF DE LA PERIODE</b>	<b>125 373</b>	<b>-108 064</b>	<b>216%</b>	<b>109 457</b>

Les indicateurs ont été élaborés à partir de la Comptabilité Générale

\* Les données de 2012 sont en cours d'audit par le commissaire aux comptes

**COMMENTAIRES :**

A la date du 31 Mars 2013, la société AeTECH a réalisé un chiffres d'affaire global de 1872mDT contre 1333mDT pour la même période de 2012, soit une augmentation de **40%**.

Par rapport aux prévisions pour l'exercice 2013, les réalisations de la société représentent 15% des prévisions annuelles. En effet, l'activité Solutions est liée à l'ouverture des budgets et au démarrage des projets.

Historiquement, les pics du chiffre d'affaires se situent au courant du deuxième et quatrième trimestre de l'année.

La bonne maîtrise des charges couplée avec l'augmentation du volume d'activité ont permis à la société d'afficher un résultat d'exploitation positif de 157mDT alors qu'il était en territoire négatif de 79mDT à fin Mars 2012.

La marge brute s'est nettement appréciée à 55% gagnant ainsi 13 points par rapport à la même période de 2012.

Il est à noter que l'activité de 2012 a subi un décalage par rapport au business plan publié au niveau du prospectus d'émission lors de l'introduction du titre Ae TECH à la cote de la bourse qui s'explique par le retard de l'augmentation de capital prévue en 2012 ainsi que par la conjoncture économique lors du quatrième trimestre.

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT****-STEQ-**

Siège Social : 8, rue 8601, Z.I Charguia I BP N°746 – 1080 Tunis –

La société Tunisienne d'Équipement – STEQ – publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2013.

INDICATEURS D'ACTIVITE - 1er TRIMESTRE 2013				
NATURE DE L'INDICATEUR	UNITE	1er TRIMESTRE		EXERCICE
		2013	2012	2012
REVENUS (H.T)	Dinar	9 089 000	9 612 000	39 072 593
COÛT D'ACHAT MSES VENDUES (1)	Dinar	7 039 000	7 699 000	31 253 228
CHARGES FINANCIERES (2)	Dinar	536 000	487 000	2 399 673
PRODUITS FINANCIERS	Dinar	90 000	9 700	49 697
TRESORERIE NETTE	Dinar	-2 119 000	-1 559 000	-1 737 868
DELAI MOYEN REGL. FOURNISSEURS	Jours			63
NOMBRE DE POINTS DE VENTE		-	-	1
SURFACE TOTALE DE VENTE	m <sup>2</sup>	-	-	1 600
MASSE SALARIALE (3)	Dinar	545 000	524 000	2 452 062
EFFECTIF MOYEN (4)	Agent	+2	-3	120

**NB : Les indicateurs de l'exercice 2012, à caractère comptable, ont été ajustés suite à l'arrêt des états financiers 2012.**

(1) : Coût des ventes.

(2) : Charges financières = Charges d'intérêts + Pertes de change - Gains de change.  
Les provisions pour dépréciation financière des titres de participation, comptabilisées au niveau des charges financières nettes, n'ont pas été prises en compte au niveau de cette rubrique.

(3) : Masse salariale = Charges de personnel - Provisions primes annuelles d'intéressement - Valorisation congés - Assurance Groupe.

(4) : Variation par rapport au trimestre précédent.

**Commentaires & faits saillants du premier trimestre 2013 :**

Une diminution des ventes a été enregistrée au terme du premier trimestre 2013 (-5% par rapport à 2012). Toutefois, le taux de marge brut a augmenté de 3% par rapport au premier trimestre de l'année précédente.



- Suite -

<i>DONT</i>						
Zones de développement régional						
Nouvelles technologies						

**Décaissements**

Catégorie des projets et secteurs d'activité	Nombre de projets			Montants en dinars		
	Tr.1 2013	Tr.1 2012	Exercice 2012	Tr.1 2013	Tr.1 2012	Exercice 2012
<b>Nouveaux promoteurs</b>	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole						
Secteur industriel						
Secteur des services						
Secteur touristique						
<b>Restructuration, mise à niveau, privatisation</b>	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole						
Secteur industriel						
Secteur des services						
Secteur touristique						
<b>Autres projets</b>	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole						
Secteur industriel						
Secteur des services						
Secteur touristique						
<b>TOTAL</b>	0	0	0	0	0	0
<i>DONT</i>						
Zones de développement régional						
Nouvelles technologies						

**Désinvestissements**

Catégorie des projets et secteurs d'activité	Nombre de projets			Montants en dinars		
	Tr.1 2013	Tr.1 2012	Exercice 2012	Tr.1 2013	Tr.1 2012	Exercice 2012
<b>Nouveaux promoteurs</b>	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole						
Secteur industriel						
Secteur des services						
Secteur touristique						
<b>Restructuration, mise à niveau, privatisation</b>	0	0	0	0	0	399 655
Secteur agricole						
Secteur industriel						399 655
Secteur des services						
Secteur touristique						
<b>Autres projets</b>	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole						
Secteur industriel						
Secteur des services						
Secteur touristique						
<b>TOTAL</b>	0	0	0	0	0	399 655

**Portefeuille d'investissement de la société TUNINVEST SICAR**

Portefeuille d'investissement par zone géographique	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT			
	Nombre		Montant	
	Au 31-03-2013	Au 31-12-2012	Au 31-03-2013	Au 31-12-2012
Tunis	7	7	2 308 482	2 308 482
Sfax	3	3	1 119 872	1 119 872
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>3 428 354</b>	<b>3 428 354</b>

- Suite -

<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>			<b>2 568 254</b>	<b>2 568 254</b>
-------------------------------	--	--	------------------	------------------

Portefeuille d'investissement par secteur	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT			
	Nombre		Montant	
	Au 31-03-2013	Au 31-12-2012	Au 31-03-2013	Au 31-12-2012
Secteur industriel et textile	4	4	1 419 771	1 419 771
Secteur des services	5	5	2 003 583	2 003 583
Industries Chimiques & Pharmaceutiques	1	1	5 000	5 000
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>3 428 354</b>	<b>3 428 354</b>

**Commentaires sur les indicateurs 1er Trimestre 2013**

1- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs du 1<sup>er</sup> trimestre sont d'ordre comptable

2- Le rapport n'est pas basé sur des estimations

3- Les fonds propres ont été actualisés pour refléter l'activité du 1er Trimestre 2013

4- Suite au contrôle fiscal dont Tuninvest Sicar a fait l'objet au titre des exercices 1998 à 2007,

l'administration fiscale a confirmé par un arrêté de taxation d'office en date du 1er septembre 2010 le montant de sa notification initiale de 2.743.838 dinars en date du 22 décembre 2008.

Il convient de noter que ce montant n'a pas été provisionné sur les comptes de Tuninvest Sicar.

Tuninvest SICAR a décidé de faire un recours en opposition devant le tribunal de première instance de Tunis, aucun jugement n'a été prononcé.

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****Société de Production Agricole Teboulba "SOPAT"**

Siège : Zone Industrielle - BP 19 , Teboulba

La société SOPAT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité du 1<sup>er</sup> trimestre 2013 :

Indicateurs	1er Trimestre			Cumul au 31/03			Exercice 2012
	2013	2012	Var en %	2013	2012	Var en %	
Production Viandes et dérivés (en tonne)	2 215	2 611	-15%	2 215	2 611	-15%	9 318
Production Aliments composés (en tonne)	9 124	9 511	-4%	9 124	9 511	-4%	34 917
<b>Total Production (en tonne)</b>	<b>11 339</b>	<b>12 122</b>	<b>-6%</b>	<b>11 339</b>	<b>12 122</b>	<b>-6%</b>	<b>44 235</b>
CA viandes local (en KDT) (1)	10 774	12 404	-13%	10 774	12 404	-13%	45 407
CA viandes export (en KDT)	96	10	860%	96	10	860%	234
CA Aliments composés et poussins (en KDT)	4 854	3 235	50%	4 854	3 235	50%	15 467
<b>Chiffre d'affaires (en KDT)</b>	<b>15 724</b>	<b>15 649</b>	<b>0.5%</b>	<b>15 724</b>	<b>15 649</b>	<b>0.5%</b>	<b>61 108</b>
<b>Investissements (en KDT)</b>	<b>70</b>	<b>530</b>	<b>-87%</b>	<b>70</b>	<b>530</b>	<b>-87%</b>	<b>1 685</b>
<b>Endettement LMT (en KDT)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 406</b>	<b>6 325</b>	<b>-30%</b>	<b>4 779</b>
<b>Crédit de gestion (en KDT)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10 762</b>	<b>9 720</b>	<b>11%</b>	<b>9 300</b>

L'analyse des indicateurs d'activité trimestriels de la société SOPAT se présente comme suit :

**PRODUCTION**

- La production de viandes a enregistré une régression de 15%, par rapport au premier trimestre 2012
- La production d'aliments composés et poussins a enregistré une baisse de 4% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

**CHIFFRE D'AFFAIRES**

- Le chiffre d'affaires a connu une légère hausse de 0,5% par rapport au premier trimestre 2012
- Le chiffre d'affaires de l'activité viande a régressé de 13% et le chiffre d'affaire de l'activité aliment a enregistré une augmentation de 50% par rapport à la même période.

**INVESTISSEMENTS**

- Les investissements ont diminué de 87% par rapport au premier trimestre 2012.

**ENDETTEMENT**

- L'endettement à LMT de la SOPAT a baissé de 30% par rapport au premier trimestre 2012.
- Les crédits de gestion bancaires ont connu une hausse de 11% par rapport au 31/03/2012 en s'établissant à 10 762 KDT, contre 9 720 KDT.

**PERSPECTIVES**

- Augmentation de la production et surmonter les difficultés saisonnières.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCES STAR**

Siège social : Square avenue de Paris -1025 TUNIS-

La société STAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2013.

<i>Unité : 1000 dinars</i>			
<i>Primes Emises Nettes d'Annulations et de Ristournes /Exercice En cours de coassurances et de Taxes</i>			
<b>Branches</b>	<b>1er Trimestre 2013</b>	<b>1er Trimestre 2012</b>	<b>Année 2012</b>
Automobile	44 050	42 217	119 307
Incendie et Risques Divers	20 896	17 399	26 592
Transport	2 946	2 582	17 023
Autres Branches	19 235	17 594	63 908
<b>Total Non Vie</b>	<b>87 126</b>	<b>79 793</b>	<b>226 830</b>
Vie	2 222	2 407	9 693
<b>Total Général</b>	<b>89 348</b>	<b>82 200</b>	<b>236 523</b>
<b>PRIMES CEDEES</b>			
<b>Branches</b>	<b>1er Trimestre 2013</b>	<b>1er Trimestre 2012</b>	<b>Année 2012</b>
Automobile	276	717	3 767
Incendie et Risques Divers	13 758	10 244	14 723
Transport	1 628	563	11 957
Autres Branches	0	0	134
<b>Total Non Vie</b>	<b>15 662</b>	<b>11 524</b>	<b>30 581</b>
Vie	0	0	57
<b>Total Général</b>	<b>15 662</b>	<b>11 524</b>	<b>30 638</b>
<b>Commissions Echues</b>			
<b>Branches</b>	<b>1er Trimestre 2013</b>	<b>1er Trimestre 2012</b>	<b>Année 2012</b>
Automobile	2 693	2 239	9 070
Incendie et Risques Divers	839	919	1 830
Transport	48	81	270
Autres Branches	397	374	1 440
<b>Total Non Vie</b>	<b>3 976</b>	<b>3 614</b>	<b>12 610</b>
Vie	577	689	2 667
<b>Total Général</b>	<b>4 554</b>	<b>4 303</b>	<b>15 278</b>
<b>SINISTRES REGLES</b>			
<b>Branches</b>	<b>1er Trimestre 2013</b>	<b>1er Trimestre 2012</b>	<b>Année 2012</b>
Automobile	20 031	21 675	72 256
Incendie et Risques Divers	2 009	2 194	7 583
Transport	351	79	2 107
Autres Branches	15 424	14 077	57 313
<b>Total Non Vie</b>	<b>37 815</b>	<b>38 026</b>	<b>139 259</b>
Vie	461	522	1 975
<b>Total Général</b>	<b>38 276</b>	<b>38 547</b>	<b>141 234</b>
<b>SINISTRES DECLARES (NOMBRE)</b>			
<b>Branches</b>	<b>1er Trimestre 2013</b>	<b>1er Trimestre 2012</b>	<b>Année 2012</b>
Automobile	11 526	12 761	54 882
Incendie et Risques Divers	654	584	2 417
Transport	225	60	204
Autres Branches*	176 839	152 107	603 813
<b>Total Non Vie</b>	<b>189 244</b>	<b>165 512</b>	<b>661 316</b>
Vie	107	99	336
<b>Total Général</b>	<b>189 351</b>	<b>165 611</b>	<b>661 652</b>
<b>*DONT BULLETINS DE SOINS (GROUPE MALADIE) : 176.421 au 31/03/2013 contre 151.283 au 31/03/2012</b>			
<b>PRODUITS FINANCIERS ECHUS*</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>1er Trimestre 2013</b>	<b>1er Trimestre 2012</b>	<b>Année 2012</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 036</b>	<b>6 515</b>	<b>32 616</b>

\* Les chiffres sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (Sinistres Régles , Sinistres déclarés, Primes Cédées , Commissions) et Revenus Financiers.

**LES FAITS SAILLANTS DE L'ACTIVITE  
DE LA SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCES**

**A FIN MARS 2013**

Grâce à une stratégie commerciale mieux adaptée au marché et aux besoins réels de sa clientèle, la STAR continue de consolider ses acquis et sa position sur le marché en réalisant au terme du premier trimestre de l'année 2013, un accroissement de 8,7% du total des primes nettes qui atteignent 89 MD.

Au niveau des prestations rendues, la STAR maintient sa cadence des règlements avec un total de 38,3 MD pour le premier trimestre 2013 contre 38,5 MD en 2012.

La gestion des actifs financiers dégage par ailleurs une augmentation des revenus d'environ 8% au terme des trois premiers mois de l'exercice en cours.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****Tunisie Profilés Aluminium -TPR-**

Siège social : Rue des usines Z.I sidi Rézig- Mégrine 2033 Tunisie

La Société Tunisie Profilés Aluminium -TPR - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2013 :

Indicateurs	1 <sup>er</sup> trimestre de l'exercice comptable 2013	1 <sup>er</sup> trimestre de l'exercice comptable 2012	Variation en %	Cumul au 31/03/13	Cumul au 31/03/12	Variation en %	Exercice comptable 2012
<b>I- Chiffres d'affaires ( en DT)</b>	<b>22 700 322</b>	<b>19 492 170</b>	<b>16%</b>	<b>22 700 322</b>	<b>19 492 170</b>	<b>16%</b>	<b>81 867 294</b>
- Chiffre d'affaires local	17 642 882	14 415 956	22%	17 642 882	14 415 956	22%	60 572 898
- Chiffre d'affaires à l'export	5 057 440	5 076 214	-	5 057 440	5 076 214	-	21 294 396
- Autres revenus	-	-	-	-	-	-	243 076
<b>Total des Revenus</b>	<b>22 700 322</b>	<b>19 492 170</b>	<b>16%</b>	<b>22 700 322</b>	<b>19 492 170</b>	<b>16%</b>	<b>82 110 370</b>
- Production en Valeur ( en DT)	22 333 407	19 092 528	17%	22 333 407	19 092 528	17%	80 140 189
<b>III - Investissement ( en DT)</b>	<b>1 110 118</b>	-	<b>100%</b>	<b>1 110 118</b>	-	<b>100%</b>	<b>1 110 118</b>
- Investissement Corporel et Incorporel	110 218	-	100%	110 218	-	100%	2 061 163
- Investissement Financier	999 900	-	100%	999 900	-	100%	4 623 444
- Placements (Fonds Géré)	-	-	-	-	-	-	-
<b>IV- Structure de l'endettement ( en DT)</b>	-	-	-	<b>8 230 000</b>	<b>4 500 000</b>	<b>83%</b>	<b>12 290 634</b>
- Endettement à Long et Moyen Terme	-	-	-	8 230 000	4 500 000	83%	12 290 634
- Endettement bancaire à court terme	-	-	-	-	-	-	-
<b>V-Placements en billets de trésorerie &amp; bons de trésor ( en DT)</b>	-	-	-	<b>30 550 000</b>	<b>24 100 000</b>	<b>27%</b>	<b>30 550 000</b>

\*\*\* Les Chiffres arrêtés au 31/12/2012 restent provisoires jusqu'à l'approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2012

**Commentaires :**

Les faits saillants de la société TPR au 31/03/2013 sont :

- Hausse du chiffre d'affaires global de (+16%), soit 22 700 322 DT au 31/03/2013 contre 19 492 170DT au 31/03/2012.
- Hausse du CA Local de (+22%), passant de 14 415 956DT au 31/03/2012 à 17 642 882DT au 31/03/2013.
- Au 31/03/2013, le chiffre d'affaires export est resté quasi stable soit 5 057 440DT au 31/03/2013 contre 5 076 214 DT au 31/03/2012.
- la production en valeur a augmenté de (+17%) , passant de 19 092 528DT au 31/03/2012 à 22 333 407DT au 31/03/2013.
- Courant le premier trimestre 2013, TPR a participé dans le capital de la société ALUCOLOR pour une valeur de 999 900DT.
- Au 31/03/2013, l'endettement à court terme a atteint 8 230 000DT au 31/03/2013 contre 4 500 000DT au 31/03/2012.
- La valeur des placements a augmenté de (27%) , soit 30 550 000DT au 31/03/2013 contre 24 100 000DT au 31/03/2012.

## AVIS DES SOCIETES

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re »**

Siège social: 12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073.

La société TUNIS RE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2013.

		Premier trimestre 2013				EN DT
PRIMES	BRANCHE	TM1 2012	TM1 2013	Au 31/03/2012	Au 31/03/2013	Année 2012
Acceptation	Incendie	8 255 814	11 984 148	8 255 814	11 984 148	23 328 590
	Accidents et Risques Divers	2 900 156	3 146 158	2 900 156	3 146 158	7 108 064
	Risques Techniques	3 430 913	5 143 682	3 430 913	5 143 682	12 031 379
	Transport	2 472 105	3 120 718	2 472 105	3 120 718	11 275 362
	Aviation	1 048 958	470 541	1 048 958	470 541	18 570 806
	<b>Total non vie</b>	<b>18 107 947</b>	<b>23 865 247</b>	<b>18 107 947</b>	<b>23 865 247</b>	<b>72 314 202</b>
	Vie	497 965	624 040	497 965	624 040	3 267 936
	<b>Activité Retakaful</b>	<b>351 887</b>	<b>614 844</b>	<b>351 887</b>	<b>614 844</b>	<b>1 447 131</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 957 799</b>	<b>25 104 131</b>	<b>18 957 799</b>	<b>25 104 131</b>	<b>77 029 269</b>
	Rétrocession	Incendie	3 575 499	6 883 940	3 575 499	6 883 940
Accidents et Risques Divers		326 216	915 934	326 216	915 934	1 501 380
Risques Techniques		1 597 835	2 983 560	1 597 835	2 983 560	6 484 010
Transport		883 970	1 232 401	883 970	1 232 401	3 724 288
Aviation		801 926	223 811	801 926	223 811	16 229 493
<b>Total non vie</b>		<b>7 185 447</b>	<b>12 239 645</b>	<b>7 185 447</b>	<b>12 239 645</b>	<b>37 253 708</b>
Vie		2 500	2 700	2 500	2 700	10 867
<b>Activité Retakaful</b>		<b>54 857</b>	<b>183 329</b>	<b>54 857</b>	<b>183 329</b>	<b>275 494</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>7 242 804</b>	<b>12 425 674</b>	<b>7 242 804</b>	<b>12 425 674</b>	<b>37 540 069</b>
<b>NET</b>		<b>11 714 995</b>	<b>12 678 457</b>	<b>11 714 995</b>	<b>12 678 457</b>	<b>39 489 200</b>
<b>CHARGES D'ACQUISITION</b>						EN DT
Acceptation	Incendie	2 749 668	3 220 710	2 749 668	3 220 710	7 205 625
	Accidents et Risques Divers	673 138	617 011	673 138	617 011	1 502 809
	Risques Techniques	1 076 531	1 159 698	1 076 531	1 159 698	3 426 569
	Transport	790 502	811 479	790 502	811 479	3 030 095
	Aviation	96 012	71 368	96 012	71 368	275 942
	<b>Total non vie</b>	<b>5 385 850</b>	<b>5 880 266</b>	<b>5 385 850</b>	<b>5 880 266</b>	<b>15 441 040</b>
	Vie	386 016	424 096	386 016	424 096	1 328 476
	<b>Activité Retakaful</b>	<b>114 819</b>	<b>158 490</b>	<b>114 819</b>	<b>158 490</b>	<b>319 103</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 886 686</b>	<b>6 462 851</b>	<b>5 886 686</b>	<b>6 462 851</b>	<b>17 088 619</b>
	Rétrocession	Incendie	1 762 429	2 113 563	1 762 429	2 113 563
Accidents et Risques Divers		124 255	190 608	124 255	190 608	241 066
Risques Techniques		506 778	672 533	506 778	672 533	1 478 251
Transport		44 143	59 280	44 143	59 280	206 052
Aviation		49 046	40 917	49 046	40 917	188 432
<b>Total non vie</b>		<b>2 486 651</b>	<b>3 076 901</b>	<b>2 486 651</b>	<b>3 076 901</b>	<b>4 800 488</b>
Vie		0	0	0	0	0
<b>Activité Retakaful</b>		<b>19 978</b>	<b>52 079</b>	<b>19 978</b>	<b>52 079</b>	<b>59 966</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 506 629</b>	<b>3 128 980</b>	<b>2 506 629</b>	<b>3 128 980</b>	<b>4 860 455</b>
<b>NET</b>		<b>3 380 057</b>	<b>3 333 871</b>	<b>3 380 057</b>	<b>3 333 871</b>	<b>12 228 164</b>
<b>CHARGES SINISTRES</b>						EN DT
Acceptation	Incendie	2 541 529	3 455 459	2 541 529	3 455 459	17 636 020
	Accidents et Risques Divers	403 481	379 845	403 481	379 845	4 239 853
	Risques Techniques	708 298	431 654	708 298	431 654	5 526 310
	Transport	958 976	404 489	958 976	404 489	5 909 114
	Aviation	54 729	1 324 476	54 729	1 324 476	11 287 604
	<b>Total non vie</b>	<b>4 667 013</b>	<b>5 995 923</b>	<b>4 667 013</b>	<b>5 995 923</b>	<b>44 598 900</b>
	Vie	-124 326	58 175	-124 326	58 175	1 366 080
	<b>Activité Retakaful</b>	<b>-4 604</b>	<b>113 206</b>	<b>-4 604</b>	<b>113 206</b>	<b>618 847</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 538 082</b>	<b>6 167 304</b>	<b>4 538 082</b>	<b>6 167 304</b>	<b>46 583 828</b>
	Rétrocession	Incendie	1 180 852	714 450	1 180 852	714 450
Accidents et Risques Divers		112 449	72 906	112 449	72 906	895 227
Risques Techniques		-39 888	144 606	-39 888	144 606	2 215 685
Transport		26 354	143 054	26 354	143 054	2 581 963
Aviation		40 714	1 325 751	40 714	1 325 751	10 721 206
<b>Total non vie</b>		<b>1 320 480</b>	<b>2 400 766</b>	<b>1 320 480</b>	<b>2 400 766</b>	<b>24 716 221</b>
Vie		0	0	0	0	0
<b>Activité Retakaful</b>		<b>-8 154</b>	<b>-4 968</b>	<b>-8 154</b>	<b>-4 968</b>	<b>32 832</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 312 325</b>	<b>2 395 797</b>	<b>1 312 325</b>	<b>2 395 797</b>	<b>24 749 053</b>
<b>NET</b>		<b>3 225 757</b>	<b>3 771 507</b>	<b>3 225 757</b>	<b>3 771 507</b>	<b>21 834 775</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>						EN DT
	TM1 2012	TM1 2013	Au 31/03/2012	Au 31/03/2013	Année 2012	
Produits Financiers Non Retakaful	815 457	1 758 356	815 457	1 758 356	5 757 826	
Produits Financiers Retakaful	8 975	15 822	8 975	15 822	36 132	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>824 432</b>	<b>1 774 178</b>	<b>824 432</b>	<b>1 774 178</b>	<b>5 793 958</b>	

- Suite -

## **Commentaires sur l'Activité de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » à fin Mars 2013**

### **Remarques :**

Les chiffres sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les rubriques (sinistre réglés, sinistres déclarés, primes cédées, commissions).

Les indicateurs relatifs à l'exercice 2012 de Tunis Re restent provisoires jusqu'à approbation des états financiers par l'assemblée générale ordinaire.

### **Les faits saillants ayant marqué l'activité au premier trimestre 2013.**

Au titre du premier trimestre 2013, l'évolution de l'activité de Tunis Re a été marquée par:

- ❖ Une évolution du chiffre d'affaires cumulé au 31/03/2013 de 32% par rapport à la même période de l'année écoulée. Cette progression est liée à l'acceptation de nouvelles affaires et l'augmentation de nos parts sur les affaires en portefeuille.
- ❖ L'activité Retakaful a généré au cours du premier trimestre 2013, un chiffre d'affaires de 0,615 MDT en augmentation de 75% par rapport à la même période de 2012.
- ❖ Une progression des primes nettes de rétrocession de 8,2% par rapport au 31/03/2012 pour atteindre 12,678 MDT.
- ❖ Un taux global de rétention à fin Mars 2013 de 51%.
- ❖ Une évolution de la charge sinistre nette de 17% par rapport à l'exercice 2012 dû au renforcement des provisions techniques en ligne avec l'évolution du chiffre d'affaires.
- ❖ Une évolution des produits financiers de 115% au premier trimestre 2013,
- ❖ Les produits financiers englobent les intérêts courus et non échus (pour les deux exercices 2012 et 2013). Ils ne tiennent pas compte des intérêts sur dépôts auprès des cédantes.

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE**

Siège Social : 139, avenue de la Liberté-1002 Tunis Belvédère-

L'UBCI publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2013 :

	<b>AU 31/03/2012</b>	<b>AU 31/03/2013</b>	<b>AU 31/12/2012</b>
<b>1- Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>41 079</b>	<b>44 303</b>	<b>174 417</b>
Intérêts	27 914	30 844	118 484
Commissions en produits	9 303	9 124	38 116
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	3 862	4 335	17 817
<b>2- Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>11 141</b>	<b>11 927</b>	<b>47 729</b>
Intérêts encourus et charges assimilées	10 734	11 476	45 055
Commissions encourues	407	451	2 674
<b>3- Produit Net Bancaire</b>	<b>29 938</b>	<b>32 376</b>	<b>126 688</b>
<b>4- Autres produits d'exploitation</b>	<b>552</b>	<b>564</b>	<b>3 146</b>
<b>5-Charges opératoires, dont :</b>	<b>19 375</b>	<b>22 927</b>	<b>85 671</b>
Frais de personnel	12 887	15 430	56 287
Charges générales d'exploitation	6 488	7 497	29 384
<b>6- Structure du portefeuille</b>	<b>145 936</b>	<b>79 909</b>	<b>140 677</b>
Portefeuille titres commercial	2 191	882	2 231
Portefeuille Titres d'investissement	143 745	79 027	138 446
<b>7-Encours des crédits à la clientèle</b>	<b>1 937 919</b>	<b>2 086 958</b>	<b>2 049 947</b>
<b>8- Encours de dépôts, dont :</b>	<b>1 771 339</b>	<b>1 977 874</b>	<b>1 847 273</b>
Dépôts à vue	811 402	1 031 424	938 543
Dépôts d'épargne	481 256	531 930	512 746
<b>9- Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>60 553</b>	<b>87 485</b>	<b>87 819</b>
<b>10- Capitaux propres</b>	<b>218 266</b>	<b>250 340</b>	<b>246 484</b>

- Suite -

## I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

### 1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

#### METHODES COMPTABLES APPLIQUEES :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle**

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

#### **Classification des engagements**

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

#### **Immobilisations données en leasing**

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

#### **Provisions sur les engagements**

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

#### **Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle**

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

#### **COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS**

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées :

#### **CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES**

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

## II/ FAITS SAILLANTS DU 1er TRIMESTRE 2013

Les principaux indicateurs d'activité de l'UBCI au cours de ce premier trimestre de l'exercice 2013 ont enregistré une nette progression :

**L'encours des crédits à la clientèle** (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une évolution de 149 MD, pour atteindre 2.087 MD, soit 7.69 % par rapport au 31/03/2012

**L'encours des dépôts de la clientèle** a évolué de 121.66, par rapport au 31/03/2012, cette évolution provient principalement de l'augmentation des dépôts à vue +27.12%, et des dépôts d'épargne +10.53%.

**Emprunts et ressources spéciales** cette rubrique a augmenté de 44.48% pour atteindre 87 MD, soit une augmentation de 27 MD par rapport à la même période de l'exercice 2012.

**Les produits d'exploitation bancaire** ont augmenté de 3.2 MD, soit +7.85% par rapport à la même période de l'exercice 2012.

**Les charges d'exploitation bancaire** ont augmenté de 7.06% par rapport à la même période de l'exercice 2012.

**Le produit net bancaire** a augmenté, par conséquent, de 2,4 MD, passant de 29.9 MD à 32.4MD, soit une évolution 8.14 % par rapport au 31/03/2012.

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****UNION INTERNATIONALE DE BANQUES**

Siège Social :65,Avenue Habib Bourguiba-1001 Tunis

L'Union Internationale de Banques publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2013**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**

(en milliers de dinars)

	Du 01/01/2013 Au 31/03/2013	Du 01/01/2012 Au 31/03/2012	Au 31/03/2013	Au 31/03/2012	Au 31/12/2012	Variation T12013-- T12012
<b>1 Produits d'exploitation bancaires répartis en :</b>	<b>63 087</b>	<b>55 235</b>	<b>63 087</b>	<b>55 235</b>	<b>237 023</b>	<b>14,22%</b>
- Intérêts (1)	49 401	40 147	49 401	40 147	180 125	23,05%
- Commissions en produits	11 148	11 257	11 148	11 257	44 783	-0,97%
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement (1)	2 539	3 831	2 539	3 831	12 116	-33,72%
<b>2 Charges d'exploitation bancaires réparties en :</b>	<b>21 408</b>	<b>17 473</b>	<b>21 408</b>	<b>17 473</b>	<b>76 259</b>	<b>22,52%</b>
- Intérêts encourus	20 832	16 957	20 832	16 957	73 759	22,85%
- Commissions encourues (1)	576	516	576	516	2 500	11,79%
<b>3 Produit net bancaire</b>	<b>41 680</b>	<b>37 762</b>	<b>41 680</b>	<b>37 762</b>	<b>160 764</b>	<b>10,38%</b>
<b>4 Autres produits d'exploitation</b>	<b>11</b>	<b>19</b>	<b>11</b>	<b>19</b>	<b>52</b>	<b>-</b>
<b>5 Charges opératoires dont :</b>	<b>21 813</b>	<b>20 643</b>	<b>21 813</b>	<b>20 644</b>	<b>87 513</b>	<b>5,66%</b>
- Frais de personnel (1)	17 541	16 454	17 541	16 454	68 574	6,61%
- Charges générales d'exploitation (1)	4 272	4 190	4 272	4 190	18 939	1,98%
<b>6 Structure du portefeuille :</b>	-	-	<b>51 113</b>	<b>55 082</b>	<b>50 475</b>	<b>-7,21%</b>
- Portefeuille titres commercial	-	-	-	452	-	-
- Portefeuille titres d'investissement	-	-	51 113	54 629	50 475	-6,44%
<b>7 Encours des crédits (1)</b>	-	-	<b>3 083 757</b>	<b>2 810 698</b>	<b>3 051 542</b>	<b>9,72%</b>
<b>8 Encours des dépôts dont :</b>	-	-	<b>2 731 036</b>	<b>2 521 711</b>	<b>2 690 451</b>	<b>8,30%</b>
- Dépôts à vue	-	-	785 961	782 470	822 537	0,45%
- Dépôts d'épargne	-	-	1 002 541	850 236	982 580	17,91%
- Dépôts à Terme, certificats de Dépôts et autres produits financiers	-	-	890 165	832 142	807 131	6,97%
<b>9 Emprunts et ressources spéciales (1)</b>	-	-	<b>350 332</b>	<b>333 497</b>	<b>338 431</b>	<b>5,05%</b>
<b>10 Capitaux propres (2)</b>	-	-	<b>121 947</b>	<b>98 472</b>	<b>121 919</b>	

(1) Les chiffres arrêtés au 31/03/2012 ont été retraités pour les besoins de comparabilité.

(2) Les capitaux propres au 31/03/2013, au 31/03/2012 et au 31/12/2012 compte non tenu des résultats de la période.

- Suite -

## **COMMENTAIRES / INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 MARS 2013**

### **1- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS**

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 31 mars 2013, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

### **2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **2-1 Prise en compte des produits**

Les intérêts et agios courus et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou encore les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31/03/2013, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 31/03/2013.

#### **2-2 Portefeuille titres d'investissement**

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par l'internationale SICAR, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

#### **2-3 Evaluation des avoirs et dettes en devises**

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

#### **2-4 Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs**

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

- Suite -

## 1- FAITS MARQUANTS

- Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 8,30 % passant de 2521,71 MTND à fin mars 2012 à 2731,04 MTND à fin mars 2013 (+209,3 MTND) cette évolution résulte notamment de la progression de 17,91% des dépôts d'épargne qui ont atteint 1002,54 MTND au 31 mars 2013.
- L'encours net des crédits à la clientèle a augmenté de 9,72 % par rapport au 31 Mars 2012 (+273,06 MTND).
- L'encours des emprunts et ressources spéciales a atteint 350,332 MTND au 31 mars 2013 contre 333,497 MTND à fin mars 2012. Cette variation s'explique d'une part par l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant de 40 MTND (compte non tenu des dettes rattachées de 0,263 MTND), et d'autre part par le remboursement d'un montant de 17,664 MTND relatif aux échéances des emprunts obligataires émis par l'UIB en juillet 2009, en septembre 2011 et en décembre 2011. L'encours des emprunts et ressources spéciales a été également impacté par l'amortissement de l'emprunt en dollar contracté auprès de la Société Générale et ce à hauteur de 4,584 MTND et par la diminution des ressources spéciales de 1,180 MTND.
- Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, ont atteint 63,087 MTND au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2013, soit une progression de +7,853 MTND par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2012, ce qui correspond à une évolution de +14,22%.
- La marge d'intérêt a atteint 28,570 MTND au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2013 vs 23,190 MTND au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2012, soit une progression de +23,20%.
- La marge sur les commissions a atteint 10,571 MTND au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2013 vs 10,742 MTND au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2012, soit une baisse de -1,6%.
- Le Produit Net Bancaire a atteint un montant de 41,680 MTND au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2013 vs 37,762 MTND au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2012, soit une progression de +3,919 MTND correspondant à une évolution de +10,38%.
- Les frais de personnel ont atteint 17,541 MTND au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2013 vs 16,454 MTND au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2012, soit une hausse de 6,61 %.
- Les charges générales d'exploitation ont atteint un montant de 4,272 MTND au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2013 vs 4,190 MTND au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2012, soit une hausse de 1,98 %.
- Les charges opératoires (frais de personnel & charges générales d'exploitation) ont atteint 21,813 MTND au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2013 vs 20,643 MTND au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2012, soit une hausse de 5,66%.
- Le résultat brut d'exploitation est passé de 15,593 MTND au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2012 à 18,063 MTND au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2013, soit une évolution de 15,84%.
- L'effet cumulé de la croissance du Produit Net Bancaire et de la maîtrise des charges générales d'exploitation a permis une amélioration du coefficient d'exploitation (52,33% au 31/03/2013 vs 54,67% au 31/03/2012).

## INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

**POULINA GROUP HOLDING**  
Siège social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous

La Société POULINA GROUP HOLDING publie, ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2013.

Tous les chiffres sont en dinars.

Tous les chiffres indiqués ci-dessous ne sont ni consolidés ni audités.

**A. Indicateurs du 1<sup>er</sup> trimestre : activité globale du groupe P.G.H**

Indicateurs		Unité	1 <sup>er</sup> Trimestre 2013	1 <sup>er</sup> Trimestre 2012	Variation 1 <sup>er</sup> trim 2013/ 1 <sup>er</sup> trim 2012	Année 2012
Revenus	Total	DT	356 035 572	330 826 032	8%	1 376 047 874
	Local	DT	308 899 728	268 487 769	15%	1 173 569 162
	Export	DT	47 135 844	62 338 263	-24%	202 478 712
Production		DT	352 959 461	330 945 311	7%	1 363 742 528
Investissements		DT	13 170 264	15 693 923	-16%	174 605 376
Endettement	CMT	DT	313 934 002	250 415 330	11% *	283 133 200
	CCT	DT	158 013 587	107 932 927	-18% *	192 945 955
	total	DT	471 947 589	358 348 257	-1% *	476 079 155

Unité dinars) (\* : variation endettement 1<sup>er</sup> trimestre 2013 /fin 2012)

Globalement PGH a enregistré durant ce 1<sup>er</sup> trimestre 2013 une augmentation de 8% de ses revenus par rapport à 2012.

Le fait marquant durant ce trimestre c'est la confirmation de la reprise de l'activité matériaux de construction (+11%) constaté depuis la fin de l'année 2012.

L'évolution de 15% des ventes local est due principalement à l'évolution des métiers : intégration avicole (+17%) , Bois et Biens d'équipement (+13%) et Produits de grandes consommations (+14%).

**B. Indicateurs par métier :**

METIER	Indicateurs	Unité	1er Trimestre 2013	1er Trimestre 2012	Variation 1er trim 2013/ 1er trim 2012	Année 2012	
1	Intégration Avicole	Total	DT	147 216 492	125 601 222	17%	543 732 054
		Local	DT	146 456 876	124 887 399	17%	540 761 148
		Export	DT	759 616	713 823	6%	2 970 906
	Production		DT	144 272 162	123 089 198	17%	532 857 413
	Investissements		DT	5 113 618	6 245 328	-18%	30 987 012
	Endettement	CMT	DT	39 678 527	30 831 628	29%	69 194 319
		CCT	DT	18 822 811	11 889 240	58%	25 150 579
2	Produits de grande consommation	Total	DT	62 372 016	58 512 220	7%	271 800 009
		Local	DT	42 396 232	37 120 867	14%	193 092 105
		Export	DT	19 975 784	21 391 353	-7%	78 707 904
	Production		DT	63 619 456	59 682 464	7%	277 236 009
	Investissements		DT	4 472 716	1 964 609	128%	18 394 279
	Endettement	CMT	DT	49 865 347	38 747 150	29%	46 432 754
CCT		DT	51 835 075	32 741 106	58%	69 260 761	
3	Transformation d'acier	Total	DT	29 527 357	27 746 873	6%	119 514 021
		Local	DT	12 042 705	12 017 560	0%	49 937 446
		Export	DT	17 484 652	15 729 313	11%	69 576 575
	Production		DT	30 117 904	28 301 810	6%	121 904 301

- Suite -

		Investissements		DT	679 228	492 810	38%	5 904 893
		Endettement	CMT	DT	39 014 819	30 315 903	29%	27 722 708
			CCT	DT	41 955 130	26 500 538	58%	56 059 419
4	Emballage	Revenus	<b>Total</b>	DT	<b>21 280 364</b>	<b>25 531 566</b>	<b>-17%</b>	<b>78 042 398</b>
			Local	DT	17 204 692	21 283 532	-19%	61 481 703
			Export	DT	4 075 672	4 248 034	-4%	16 560 695
		Production		DT	21 493 168	25 786 882	-17%	78 822 822
		Investissements		DT	330 547	743 222	-56%	5 550 754
		Endettement	CMT	DT	35 896 832	27 893 116	29%	25 507 164
CCT	DT		14 237 670	8 993 082	58%	19 024 028		
5	Matériaux de construction	Revenus	<b>Total</b>	DT	<b>32 452 583</b>	<b>29 195 740</b>	<b>11%</b>	<b>112 364 049</b>
			Local	DT	28 723 732	23 423 599	23%	95 204 210
			Export	DT	3 728 851	5 772 141	-35%	17 159 839
		Production		DT	30 505 428	27 443 996	11%	105 622 206
		Investissements		DT	1 331 903	5 560 136	-76%	28 134 179
		Endettement	CMT	DT	55 580 513	43 188 037	29%	39 493 772
CCT	DT		-12 717 352	-8 032 788	58%	-16 992 615		
6	Commerce & Services	Revenus	<b>Total</b>	DT	<b>41 441 259</b>	<b>44 100 529</b>	<b>-6%</b>	<b>154 750 635</b>
			Local	DT	41 293 333	29 979 519	38%	140 187 015
			Export	DT	147 926	14 121 010	-99%	14 563 620
		Production		DT	41 026 846	43 659 524	-6%	153 203 129
		Investissements		DT	745 825	450 435	66%	72 964 700
		Endettement	CMT	DT	52 513 245	40 804 661	29%	37 314 267
CCT	DT		7 313 886	4 619 743	58%	9 772 636		
7	Travaux Public	Revenus	<b>Total</b>	DT	<b>795 754</b>	<b>122 007</b>	<b>552%</b>	<b>2 646 437</b>
			Local	DT	795 754	122 007	552%	2 646 437
			Export	DT	0	0		0
		Production		DT	790 123	118 985	564%	118 985
		Investissements		DT	87 600	0		0
		Endettement	CMT	DT	6 174 399	6 174 399	0%	0
CCT	DT		4 124 273	4 124 273	0%	16 300 495		
8	Bois & Bien d'Equiptement	Revenus	<b>Total</b>	DT	<b>18 462 740</b>	<b>15 814 315</b>	<b>17%</b>	<b>77 939 154</b>
			Local	DT	17 499 397	15 451 726	13%	74 999 981
			Export	DT	963 343	362 589	166%	2 939 173
		Production		DT	18 647 367	18 660 892	0%	78 718 546
		Investissements		DT	406 896	237 383	71%	4 952 812
		Endettement	CMT	DT	17 145 263	13 322 480	29%	17 182 888
CCT	DT		3 397 742	2 146 150	58%	4 539 980		
9	Immobilier	Revenus	<b>Total</b>	DT	<b>2 487 007</b>	<b>4 201 560</b>	<b>-41%</b>	<b>15 259 117</b>
			Local	DT	2 487 007	4 201 560	-41%	15 259 117
			Export	DT	0	0		0
		Production		DT	2 487 007	4 201 560	-41%	15 259 117
		Investissements		DT	1 931	0		6 747
		Endettement	CMT	DT	18 065 057	19 137 956	-6%	20 285 328
CCT	DT		29 044 352	24 951 583	16%	9 830 672		

Métier	Désignations	1 <sup>er</sup> trimestre			Cumul au 31/03		
		2012	2013	Variation	2012	2013	Variation
10 PGH «prestations de service »	<b>Total Revenus</b>	<b>2 577 256</b>	<b>2 785 009</b>	<b>8%</b>	<b>2 577 256</b>	<b>2 785 009</b>	<b>8%</b>
	Revenus des prestations	2 573 613	2 785 009	8%	2 573 613	2 785 009	8%
	Revenus des Participations	3 643	0	-100%	3 643	0	-100%
	Charges d'exploitation	-876 489	-889 984	2%	-876 489	-889 984	2%
	Prise de participation dans les entreprises du Groupe de la période	200 000	2 766 469	1283%	200 000	2 766 469	1283%
	Placements a court terme	0	-2 250 000	0%	0	-2 250 000	-100%
	Solde liquidités et équivalents de liquidités	520 492	153 274	611%	520 492	153 274	-71%
	<b>TOTAL des Actifs</b>	<b>283 947 936</b>	<b>320 256 920</b>	<b>13%</b>	<b>283 947 936</b>	<b>320 256 920</b>	<b>13%</b>

- Suite -

---

**Les faits saillants par métier du 1<sup>er</sup> trimestre 2013 par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2012 sont :**

**AVICULTURE :**

Les revenus de ce métier ont connu une augmentation de 17% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2012. Cette augmentation est expliquée principalement par la hausse du chiffre d'affaires aliment composé suite à la hausse des cours des matières premières (maïs et soja) qui a été répercuté en partie sur les prix de vente.

**PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION :**

Une évolution de 7% des ventes expliquée principalement par la hausse des ventes locales de 14%, suite à l'importante hausse de l'activité produit laitier et dérivé d'environ 40%.

Toutefois, les ventes à l'export ont diminué de 7% , dues essentiellement à la baisse des ventes huile et mayonnaise . Au niveau des investissements, la finalisation de la nouvelle usine des crèmes glacées à Kairouan qui en phase d'essai , cette dernière va augmenter la capacité de production du groupe d'environ 70% (investissement de 23,2 millions de dinars), cette nouvelle usine va satisfaire la demande très importante durant la période estivale.

**TRANSFORMATION D'ACIER :**

Les revenus de ce trimestre ont connu une augmentation de 6% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2012. Cette augmentation est expliquée essentiellement par la hausse des ventes à l'export de 11% réalisées essentiellement sur le marché UMA.

**EMBALLAGE :**

Les revenus de ce métier ont diminué de 17% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2012. Cette diminution est due principalement à la régression des ventes sur le marché local de 19% expliqué par :

- Baisse de la production de l'usine de carton ondulé à Sfax suite à des pannes technique durant le mois de mars.
- Baisse des ventes des films étirables suite à une baisse de la demande sur le marché local.

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION :**

Les revenus de ce métier ont augmenté de 11% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2012.

Cette évolution est expliquée principalement par la hausse des ventes locales de 23% suite à :

- l'augmentation des ventes de céramique qui s'explique par le retour au fonctionnement normal de l'usine de céramique implantée en Lybie .
- La hausse des ventes des briques du fait de l'entrée en production de la deuxième ligne de.

Les ventes à l'export ont par contre connu une baisse de 35 % en raison de la régression des marchés Libyen et Algérien.

Au niveau des investissements, il y a lieu de mentionner l'avancement de 85% dans la réalisation de la nouvelle usine de céramique en ALGERIE (budget total 24 millions de dinars) dont l'entrée en production est prévue en 2013.

**COMMERCE & SERVICES:**

Les revenus de ce trimestre ont diminué de 6% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2012, suite à la diminution des ventes à l'export.

Pour les ventes locales, on enregistre une évolution de 38% principalement grâce à la hausse des niveaux des cours des matières premières (céréale) en 2013 par rapport à ceux du 1<sup>er</sup> trimestre 2012.

**TRAVAUX PUBLICS :**

Légère reprise dans la réalisation des projets en LIBYE. Cette activité a enregistré uniquement le démarrage de l'exploitation de l'activité des carrières.

**BOIS & BIENS D'EQUIPEMENT:**

Les revenus ont augmenté de 17% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2012. Cette augmentation est expliquée essentiellement par la hausse des ventes locales suite à :

- La hausse du revenu des produits électroménagers.
- La hausse de vente des articles en plastic suite à l'entrée en exploitation de la nouvelle ligne de fabrication des bouteilles de yaourt.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES  
-SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Ouest 1111- Bir Mchargua- Zaghouan.

La Société Tunisienne de Verreries- SOTUVER- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2013.

Indicateurs	Unité	1 <sup>er</sup> trimestre			Année 2012
		2012	2013	Var	
<b>Revenus :</b>		<b>5 792</b>	<b>7 682</b>	<b>32,6%</b>	<b>29 106</b>
<i>Marché local</i>	1000 dt	3 761	3 393	-9,8%	16 509
<i>Marché export</i>		2 031	4 290	111,2%	12 597
<b>Production :</b>	1000 dt	<b>5 209</b>	<b>8 592</b>	<b>+64,9%</b>	27 344
<b>Structure de l'endettement</b>		<b>11 419</b>	<b>23 998</b>	<b>110,2%</b>	<b>22 436</b>
<i>DMLT</i>	1000 dt	5 127	12 572	145,2%	12 717
<i>DCT</i>		6 292	11 426	81,6%	9 719
<b>Placement &amp; liquidité</b>	1000 dt	<b>1 544</b>	<b>2 944</b>	<b>90,7%</b>	<b>3 462</b>
<b>Investissement</b>	1000 dt	<b>2 406</b>	<b>1 367</b>	<b>-43,4%</b>	<b>23 383</b>

**1) Ces indicateurs ont été calculés ainsi :**

- ✓ Revenus : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période
- ✓ Production : selon la formule (**Revenus de la période – stock initial PF + stock final PF**)
- ✓ Endettement : tel qu'il ressort des données comptables arrêtées en fin de période.
- ✓ Investissements : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- ✓ Ces indicateurs restent provisoires et non audités.

- Suite -

---

## **2) Commentaires des indicateurs :**

### **Revenus**

Le chiffre d'affaires enregistré au premier trimestre 2013 a atteint 7,682 millions de dinars contre 5,792 millions de dinars pour la même période 2012, soit +32,6 %.

Les revenus sur le marché local ont connu, une diminution de 9,8%, passant de 3,761 millions de dinars à 3,393 millions de dinars pour la même période de l'année précédente. Cette baisse s'explique par la régression des ventes de la filière vin et bière impactées par le ralentissement de l'activité touristique d'une part et l'effet de la nouvelle taxation du droit de consommation d'autre part.

Pour le marché export, les ventes ont plus que doublées totalisant 4,290 millions de dinars en 1<sup>er</sup> trimestre 2013 contre 2,031 millions de dinars en 1<sup>er</sup> trimestre 2012 et représentant 55,8% du CA global. Ces réalisations constituent un record trimestriel et sont en ligne avec les prévisions de l'année 2013 permettant à la société d'accéder au statut d'entreprise exportatrice.

### **Valeur de la production:**

La production du 1<sup>er</sup> trimestre 2013 a atteint 8,592 millions de dinars, en augmentation de 3,383 millions de dinars soit + 64,9% par rapport à la même période 2012. Cette progression provient essentiellement de la production du four 2.

### **Endettement :**

L'endettement global au 31 mars 2013 a atteint 23,998 millions de dinars, soit une augmentation de 1,536 millions de dinars (+6,9%) par rapport au 31/12/2012. Les prêts engagés ont servi au financement de la deuxième ligne de production du four 2.

### **Investissements :**

Les investissements réalisés en 2013 s'élèvent à 1,367 millions de dinars et portent essentiellement sur l'acquisition du matériel industriel pour la deuxième ligne de production sur le four 2 qui entrera en exploitation en juin 2013.

## AVIS DES SOCIÉTÉS

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****ARAB TUNISIAN LEASE**

Siège social : Ennour building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis-Mahrajene

L'ATL publie ci-dessous ses indicateurs relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2013 :

<i>INDICATEURS TRIMESTRIELS ARRÊTÉS AU 31/03/2013</i>				
	Premier trimestre			exercice 2012 (1)
	2013	2013	variation	
<b>Total Approbations</b>	<b>58 918</b>	<b>64 773</b>	<b>9,9%</b>	<b>227 614</b>
<i>sous total Approbations Mobilières</i>	<i>55 793</i>	<i>62 448</i>	<i>11,9%</i>	<i>218 810</i>
Agriculture	5 500	5 784	4,3%	21 781
Batiments & travaux publics	11 067	11 255	1,7%	44 532
Industrie	4 963	3 953	-20,4%	19 182
Service et commerce	29 353	32 924	12,1%	112 667
Tourisme	4 860	8 532	75,6%	20 648
<i>sous total Approbations Immobilières</i>	<i>3 125</i>	<i>2 325</i>	<i>-25,6%</i>	<i>8 804</i>
Agriculture	27		-100,0%	347
Batiments & travaux publics		109	100,0%	137
Industrie	1 220	150	-87,7%	2 220
Service et commerce	1 878	1 989	-15,4%	4 737
Tourisme		477	100,0%	1 363
<b>Total Mises en Force</b>	<b>46 413</b>	<b>54 343</b>	<b>17,1%</b>	<b>207 028</b>
<i>Sous total Mises en Force Mobilières</i>	<i>45 855</i>	<i>52 742</i>	<i>15,0%</i>	<i>199 148</i>
Agriculture	4 367	3 567	-18,3%	21 105
Batiments & travaux publics	6 398	12 620	97,2%	36 271
Industrie	2 783	2 866	-14,3%	15 011
Service et commerce	30 297	32 344	6,8%	110 345
Tourisme	2 068	1 874	-9,4%	16 416
<i>sous total Mises en Force Immobilières</i>	<i>558</i>	<i>1 602</i>	<i>187,1%</i>	<i>7 880</i>
Agriculture	27		-100,0%	346
Batiments & travaux publics			0,0%	
Industrie		500	100,0%	2 158
Service et commerce	561	1 102	107,5%	4 106
Tourisme			0,0%	1 270
<b>Total des engagements</b>	<b>337 907</b>	<b>378 641</b>	<b>12,1%</b>	<b>375 039</b>
Engagements courants	306 393	340 558	11,1%	344 412
Engagements classés	31 512	38 083	20,9%	30 617
Treasury net	14 010	16 815	20,0%	6 525
Ressources d'emprunts (2)	292 125	305 990	4,7%	292 245
Capitaux propres (3)	45 528	68 799	51,1%	63 590
Revenus bruts de leasing	41 906	48 009	14,6%	189 570
Revenus nets de leasing (4)	8 235	8 907	6,9%	34 554
Produits nets de leasing	4 528	4 836	6,8%	18 292
Total des charges d'exploitation (5)	1 428	1 648	15,4%	6 201

(1) Données non auditées

(2) Les ressources d'emprunts sont constituées de l'encours en principal des emprunts courants et non courants.

(3) Les capitaux propres sont déterminés compte non tenu du résultat de la période et de l'emprunt subordonné de 15 millions de dinars émis en Août 2008.

(4) Les revenus nets de leasing sont les revenus bruts de leasing diminués des dotations aux amortissements des immobilisations leasing.

(5) Le total des charges d'exploitation correspondent aux charges du personnel, aux dotations aux amortissements et aux résorptions et aux autres charges d'exploitation.

**Faits saillants:**

Une nette évolution de l'activité, Approbation + 9,9% et Mises en force + 17,1%

Les revenus nets de leasing ont enregistré une augmentation de 6,9%

Evolution sensible des capitaux propres + 51,1% due essentiellement à la réalisation de l'augmentation de capital en fin 2012

**AVIS DES SOCIETES**

**ARAB TUNISIAN BANK**

Siège Social :9, rue Hédi Nourira, 1001 Tunis

**AVIS AUX ACTIONNAIRES**

L'assemblée générale ordinaire de l'Arab Tunisian Bank qui s'est tenue le 20 avril 2013 a décidé de fixer le montant du dividende unitaire à distribuer au titre de l'exercice 2012 à 22 % de la valeur nominale soit 0,220 DTU par action. La date de mise en paiement a été fixée à compter du mercredi 24 avril 2013.

---

2013 - AS - 170

---

**Paiements de dividendes**

**SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE  
- SPDIT SICAF -**

**Siège Social** : Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-

L'Assemblée Générale Ordinaire de la SPDIT tenue le 19 Avril 2013 et statuant sur l'exercice 2012, a approuvé un dividende de 0,550 dinar par action. La mise en paiement sera effectuée à partir du 26 Avril 2013.

---

2013 - AS - 171

## Augmentation de capital

### VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2013 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2013. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatif à l'exercice 2012 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2013

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Cet avis annule et remplace celui publié au Bulletin officiel n°4338 du 19/04/2013**

### **EL WIFACK LEASING**

Siège social : Avenue Habib Bourguiba  
-4100 Médenine- BP: 356-

## Renseignements relatifs à l'émission

### Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société EL WIFACK LEASING réunie le 21/06/2012 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 10MD pour le porter de 15MD à 25MD en deux tranches de 5 MD. L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la réalisation de la première tranche d'un montant de 5 MD par l'émission de 1 000 000 actions de nominal 5 dinars et au prix d'émission de 13 dinars, soit une prime d'émission de 8 dinars, à raison de une (1) action nouvelle à souscrire en numéraire pour (3) actions anciennes.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire a conféré au niveau de sa 1ère résolution tous les pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de réaliser l'augmentation de capital, d'en fixer les modalités et d'en constater la réalisation.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration du 30/11/2012 a fixé la date de jouissance des nouvelles actions à émettre, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et a délégué au Président Directeur Général de la société le pouvoir de procéder à toutes les formalités légales pour la réalisation de l'augmentation de capital.

### Caractéristiques de l'émission

Le capital social sera augmenté de 5 MD par souscription en numéraire et émission de 1 000 000 actions nouvelles.

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

### Prix d'émission

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de 13 dinars, soit 5 dinars de valeur nominale et 8 dinars de prime d'émission.

- Suite -

Les actions nouvelles souscrites seront libérées du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

### **Droit préférentiel de souscription**

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires des droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice du droit préférentiel de souscription s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : à raison de une (1) action nouvelle pour trois (3) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La société EL WIFACK LEASING ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible** : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible.

Les actions non souscrites seront attribuées proportionnellement à la part dans le capital et dans la limite de la demande.

### **Période de souscription**

La souscription aux actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible et ce, **du 30/04/2013 au 31/05/2013 inclus**<sup>(\*)</sup>

### **Etablissements domiciliaires**

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société EL WIFACK LEASING exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 13 dinars, soit 5 dinars représentant la valeur nominale de l'action et 8 dinars représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restitués sans intérêts, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant par (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de la STICODEVAM.

---

(\*)Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 31/05/2013 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

---

Le jour de dénouement de l'augmentation de capital en numéraire, la STICODEVAM créditera le compte indisponible n°100.118.374.1 ouvert sur les livres de la STB – Agence Centrale.

#### **Modalités de souscription et règlement livraison titres contre espèces**

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le 31/05/2013 à 17H à la SOFIGES, en qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté – IAM–.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par l'IAM), via l'Espace Adhérent de la STICODEVAM et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire sera effectué, via la compensation interbancaire de la STICODEVAM, à une date qui sera précisée par un avis de la STICODEVAM.

#### **Modalités et délais de délivrance des titres**

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre d'actions détenues délivrée par la SOFIGES et ce, dès la réalisation de l'opération.

#### **Mode de placement**

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires et/ou cessionnaires de droits de souscription en bourse.

#### **Jouissance des actions nouvelles souscrites**

Les actions nouvelles souscrites (1 000 000 actions) porteront jouissance en dividende à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2013.

#### **But de l'émission**

Cette augmentation de capital permettra à la société de :

- Renforcer son assise financière et améliorer son ratio de solvabilité ;
- Développer son activité.

#### **Renseignements généraux sur les titres émis**

##### **Droits attachés aux valeurs mobilières offertes**

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq (5) ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la réglementation en vigueur.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

- Suite -

#### **Régime de négociabilité**

Les actions sont librement négociables.

#### **Régime fiscal applicable : Droit commun**

Les dividendes distribués ne sont pas soumis à l'impôt.

#### **Marché des titres**

Les actions EL WIFACK LEASING sont négociables sur le marché principal des titres de capital de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

#### **Cotation en bourse des actions anciennes**

Les 3 000 000 actions anciennes composant le capital actuel d'EL WIFACK LEASING inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du 30/04/2013, droits de souscription détachés.

#### **Cotation en bourse des actions nouvelles souscrites**

Les 1 000 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à la mise en paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2012, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

#### **Cotation en bourse des droits de souscription**

Les négociations en bourse des droits de souscription auront lieu du 30/04/2013 au 31/05/2013 inclus.

Il est précisé qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

#### **Tribunaux compétents en cas de litiges**

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis.

#### **Prise en charge par la STICODEVAM**

Les droits de souscription seront pris en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN « TN0007200090 » durant la période de souscription préférentielle, soit du 30/04/2013 au 31/05/2013 inclus.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN « TN0007200108 » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, la STICODEVAM assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par la SOFIGES – Intermédiaire en bourse.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du **17 Avril 2013** sous le n°**13-824**, du document de référence EL WIFACK LEASING 2013 enregistré par le CMF en date du 4 Mars 2013 sous le n° 13-001, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2013 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2013 et des états financiers de l'émetteur relatif à l'exercice 2012 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2013.

La note d'opération ainsi que le document de référence « El Wifack Leasing 2013 » sont mis à la disposition du public sans frais auprès d'El Wifack Leasing -Avenue Habib Bourguiba-4100 Médenine-, de la Société Tunisienne de Banque, Direction des Titres, de la Bourse et de la Gestion des Actifs, des Patrimoines et des Fortunes- Rue Hédi Noura -1000 Tunis- et sur le site Internet du CMF [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn).

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2013 et les états financiers relatifs à l'exercice 2012 seront publiés dans le bulletin officiel du CMF et sur son site internet.

<b>AVIS</b>
-------------

<b>COURBE DES TAUX DU 22 AVRIL 2013</b>
---

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) <sup>[1]</sup>	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,390%		
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013		4,390%	
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013		4,384%	
TN0008002727	BTC 52 SEMAINES 18/06/2013		4,377%	
TN0008002743	BTC 52 SEMAINES 16/07/2013		4,371%	
TN0008002784	BTC 52 SEMAINES 24/09/2013		4,355%	
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,351%	1 007,661
TN0008002792	BTC 52 SEMAINES 22/10/2013		4,349%	
TN0008002800	BTC 52 SEMAINES 26/11/2013		4,341%	
TN0008002826	BTC 52 SEMAINES 28/01/2014		4,327%	
TN0008002834	BTC 52 SEMAINES 25/03/2014	4,314%		
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,334%	1 029,657
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,421%	1 043,995
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,639%	1 039,696
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		4,887%	1 002,267
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,040%	1 005,246
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,257%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"	5,320%		997,301
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,550%	1 043,607
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,050%		974,463
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,059%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,074%	972,006
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,255%	1 043,179
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,270%		953,214

<sup>[1]</sup> L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL		
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	143,490	144,760	144,794		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,612	12,738	12,741		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,296	1,309	1,310		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	35,081	35,460	35,470		
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	47,709	48,165	48,176		
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	165,014	163,076	161,535		
7 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,242	564,784	562,444		
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,896	127,521	126,609		
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	123,727	125,440	125,019		
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,624	117,803	117,651		
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,323	113,885	113,676		
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	87,981	88,477	88,089		
13 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	140,483	141,808	141,568		
14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	102,674	100,761	100,088		
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	105,730	108,353	108,104		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 313,441	1 333,871	1 327,901		
17 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 306,497	2 292,479	2 281,611		
18 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	107,249	108,314	107,315		
19 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,406	104,198	103,258		
20 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	120,766	122,983	122,261		
21 FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 190,742	1 196,522	1 193,446		
22 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	127,271	133,000	129,434		
23 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,247	15,818	15,486		
24 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 923,437	6 093,499	6 051,347		
25 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,000	5 045,446	5 036,709		
26 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,223	2,248	2,211		
27 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,901	1,922	1,901		
28 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,201	1,195	1,163		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
29 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,250	108,412	108,441
30 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	15/04/13	3,487	104,162	101,691	101,717
31 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	02/04/13	3,398	105,267	102,954	102,984
32 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	102,466	103,701	103,712
33 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,164	104,347	104,379
34 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	29/05/12	3,786	106,613	107,719	107,749
35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/12	3,881	103,696	104,917	104,950
36 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,579	104,700	104,731
37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,035	105,179	105,211
38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/12	3,462	105,393	106,422	106,448
39 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	31/05/12	4,343	101,616	102,682	102,711
40 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	18/03/13	3,765	103,937	101,385	101,417
41 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/12	3,422	103,745	104,812	104,839
42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	30/05/12	3,588	106,429	107,481	107,511
43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	18/04/13	3,590	105,458	102,951	102,980
44 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/12	3,137	102,929	103,846	103,873
45 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/13	3,320	102,350	100,036	100,063
46 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	28/05/12	3,625	104,217	105,356	105,385
47 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	28/05/12	3,885	102,401	103,593	103,625
48 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,370	104,450	104,478
49 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/12	2,837	104,285	105,218	105,244
50 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/12	3,931	102,367	103,532	103,564
51 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	103,800	104,860	104,886
52 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/12	3,274	104,521	105,460	105,487
53 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	01/06/12	3,369	101,942	102,988	103,017

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/12	0,397	10,458	10,562	10,565
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	22/05/12	3,915	103,310	104,373	104,402
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	103,455	104,529	104,556
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	3,938	101,079	102,164	102,231
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	70,832	70,230	70,012
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	150,572	151,934	151,864
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1493,097	1507,678	1506,971
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	111,725	111,849	111,765
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	110,651	110,794	110,558
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	28/05/12	0,828	87,724	88,430	88,237
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	18/03/13	0,386	16,757	16,497	16,499
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/13	3,907	269,423	268,659	268,474
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	18/05/12	1,417	39,445	39,323	39,127
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/12	5,701	2 463,959	2 448,936	2 440,464
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/12	1,467	78,374	79,121	79,063
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,043	57,553	57,496
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	01/06/12	1,215	99,438	101,757	101,698
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	01/06/12	1,424	111,271	112,994	112,819
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	99,761	102,773	102,309
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/12	0,288	11,554	11,580	11,574
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/12	0,207	12,456	12,403	12,379
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	15,426	15,266	15,203
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/12	0,325	15,221	15,215	15,139
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,161	12,253	12,230
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,731	10,879	10,865
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,515	10,658	10,652
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,686	10,767	10,761
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	1,975	123,670	125,608	125,352
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	2,252	125,225	126,863	126,665
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/12	0,032	10,509	10,558	10,529
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	111,016	110,491	110,085
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	25/05/12	0,181	19,855	20,473	20,336
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	86,962	85,413	85,246
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	88,458	88,959	88,768
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	96,633	97,164	97,220
89	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,431	98,673	98,523
90	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	97,381	101,659	101,530
91	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,659	98,589	98,572
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
92	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	11/04/12	2,860	98,265	99,826	98,703
93	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	11/04/12	1,540	110,268	113,307	110,382
94	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	136,191	138,583	136,784
95	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	31/05/12	0,048	10,883	10,871	10,756
96	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	1,316	117,185	118,354	117,009
97	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	2,626	116,684	118,051	117,656
98	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	103,916	104,600	104,021
99	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	100,734	101,579	100,156
100	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,526	180,586	192,451	190,407
101	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,935	161,095	168,148	166,891
102	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	3,732	142,686	145,296	144,620
103	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	21/05/12	64,642	9 973,706	10 557,649	10 418,879
104	MAC EPARGNE ACTIONS FCP *	MAC SA	20/07/09	-	-	20,319	21,594	21,201
105	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	139,386	140,987	137,426
106	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 551,185	1 568,971	1 544,341
107	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	112,651	114,190	111,759
108	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	91,583	93,561	92,077
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,510	119,227	117,960
110	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/12	115,372	9 259,595	9 393,479	9 262,952
111	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	-	-	-	9,926	9,776
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
112	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	-	-	-	9,744	9,533

\* VL ajustée suite à la modification de la valeur d'origine de 100D à 10D

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -  
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001  
Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -  
courriel : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés  
Prix unitaire : 0,250 dinar  
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF  
Mr. Salah Essayel

IMPRIMERIE  
du  
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

**Portée du visa du CMF :** Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2013 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2013. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2012 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2013. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Ce visa a été accordé en vue de l'introduction de la société au marché alternatif de cote de la Bourse. Ce marché permet aux sociétés de lever des fonds stables dans le but de se restructurer et de financer leur croissance. Il est essentiellement destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen et long terme.

**OFFRE A PRIX FERME - OPF -  
PLACEMENT GARANTI  
ET ADMISSION AU MARCHÉ ALTERNATIF DE LA COTE DE LA BOURSE  
DES ACTIONS LA SOCIÉTÉ SYPHAX AIRLINES**

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme (OPF), de Placement Garanti et d'Admission au marché alternatif de la cote de la Bourse des actions de la société SYPHAX AIRLINES.

Dans le cadre du prospectus, la société SYPHAX AIRLINES a pris les engagements suivants:

- Conformer ses statuts à la réglementation en vigueur;
- Réserver deux sièges au Conseil d'Administration au profit des représentants des détenteurs d'actions SYPHAX AIRLINES acquises dans le cadre de l'OPF. Ces représentants seront désignés par les détenteurs d'actions SYPHAX AIRLINES acquises dans le cadre de l'OPF au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens, s'abstiendront de voter, et proposés à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation ;
- Respecter les dispositions de l'article 29 du Règlement Général de la Bourse ;
- Mettre en place une structure d'audit interne et établir un manuel de procédures ;
- Créer un comité permanent d'audit;
- Se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes de valeurs mobilières;
- Obtenir après l'introduction de la société en Bourse, lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires

pour la régulation du cours boursier et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier ;

- Conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu à l'annexe 12 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne;
- Tenir ses Assemblées Générales à Tunis ;
- Tenir une communication financière au moins une fois par an et de communiquer trimestriellement durant les 3 premières années sur l'état de réalisation du Business Plan ;
- Actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions et d'insérer, au niveau du rapport annuel, un état des réalisations par rapport aux prévisions et une analyse des écarts éventuels.

Aussi, Les actionnaires actuels de la société SYPHAX AIRLINES s'engagent à ne pas céder plus de 5% de leurs participations au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier, et ce pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction en Bourse.

L'actionnaire de référence, Monsieur Mohamed FRIKHA s'engage à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société, mettant en péril l'avenir de celle-ci, nuisant aux intérêts des actionnaires et susceptible d'entraver la réalisation du business plan de la société.

En outre, et en vertu des termes du prospectus d'introduction, les souscripteurs au placement garanti, s'engagent à ne pas céder 75% de leurs titres en Bourse pendant une période d'une année à partir de la date de la première cotation en Bourse.

#### **ADMISSION DES ACTIONS DU SYPHAX AIRLINES AU MARCHE ALTERNATIF DE LA COTE DE LA BOURSE:**

La Bourse a donné, en date du 27/12/2012 son accord de principe quant à l'admission des actions de la société SYPHAX AIRLINES au marché alternatif de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

L'admission définitive des 5 500 000 actions de nominal cinq (5) dinars chacune, composées de 3 000 000 actions anciennes et de 2 500 000 actions nouvelles à émettre, reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

- ✓ Justification de la diffusion dans le public d'au moins 30% du capital auprès de 100 actionnaires, au plus tard le jour de l'introduction ;
- ✓ Justification de l'existence d'un manuel des procédures d'organisation, de gestion et de divulgation des informations financières, ainsi que d'une structure d'Audit Interne ;

- ✓ Publication au niveau du prospectus des indicateurs prévisionnels relatifs à l'activité, particulièrement le nombre de voyageurs, le taux de remplissage et le nombre d'heures de vols ;
- ✓ Engagement du management et du listing sponsor de communiquer trimestriellement durant les trois premières années sur l'état de réalisation du business plan.

Le Conseil a également pris acte de l'engagement de la mise en place d'un contrat de liquidité et d'un contrat de régulation.

En outre, considérant que l'entrée en activité de SYPHAX AIRLINES date de moins de 2 ans, le conseil a décidé de déroger à cette condition.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions SYPHAX AIRLINES se fera au marché alternatif de la cote de la Bourse, au cours de 10 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée dans les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

#### **Autorisation d'augmentation du capital:**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 18/12/2012 a décidé dans sa 5<sup>ème</sup> résolution d'augmenter le capital social de la société SYPHAX AIRLINES d'un montant de 12 500 000 dinars pour le porter de 15 000 000 dinars à 27 500 000 dinars et ce, par l'émission de 2 500 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire dans le cadre de l'introduction de la société sur le marché alternatif de la Bourse de Tunis .

L'Assemblée Générale Extraordinaire a fixé le prix d'émission des nouvelles actions à émettre à 10 dinars l'action.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également fixé la date de jouissance des actions nouvelles au 1er janvier 2012.

#### **Droit préférentiel de souscription :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société SYPHAX AIRLINES, réunie le 18/12/2012, a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation du capital projetée à de nouveaux souscripteurs. En conséquence de cette décision, les anciens actionnaires ont renoncé à leurs droits préférentiels de souscription dans l'augmentation de capital au profit de nouveaux souscripteurs. Cette renonciation s'est traduite par la suppression de ces droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

#### **Cadre de l'offre:**

L'introduction de la société SYPHAX AIRLINES au marché alternatif de la cote de la Bourse se fera par la mise sur le marché dans le cadre d'une augmentation de capital par voie de souscription publique de 2 500 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune représentant 45,45% du capital après la réalisation de ladite augmentation.

L'émission se fera par le moyen de :

- Une Offre à Prix Ferme de 1 250 000 actions représentant 50 % du total des actions à émettre en numéraire, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ;
- Un Placement Garanti (conformément aux dispositions de l'article 56 nouveau du Règlement Général de la Bourse) auprès d'investisseurs étrangers et locaux avertis agissant pour compte propre<sup>1</sup> de 1 250 000 actions représentant 50 % du total des actions à émettre en numéraire, centralisé auprès des intermédiaires en Bourse Tunisie Valeurs et MAC SA.

Le Placement Garanti sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

Les souscripteurs à ce placement s'engagent à ne pas céder 75% de leurs titres en Bourse pendant une période d'une année à partir de la date de la première cotation en Bourse.

## 1- Présentation de la société:

**Dénomination sociale** : SYPHAX AIRLINES

**Siège social** : Aéroport International de Sfax Thyna BP 1119, 3018 Sfax  
Tel : +216 74 682 400 / Fax : +216 74 682 402  
Bureau de Tunis : Rue du Lac Victoria, Les Berges du  
Lac 1, 1053 Tunis – Tunisie  
Tel : +216 71 965 600/ Fax : +216 71 965 797

**Forme juridique** : Société Anonyme

**Date de constitution** : 27 septembre 2011

**Capital social** : 15 000 000 dinars reparti en 3 000 000 actions de 5 dinars de nominal<sup>2</sup>

**1** Sont considérés investisseurs avertis lorsqu'ils agissent pour compte propre:

- Les institutions financières internationales et régionales,
- la caisse de dépôts et de consignations,
- les établissements de crédit,
- les sociétés d'investissement,
- les organismes de placement collectif en valeurs mobilières,
- les compagnies d'assurance et de réassurance,
- les sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières,
- Toute société qui remplit au moins deux des trois conditions suivantes :
  - ✓ effectif moyen annuel supérieur à 200 personnes,
  - ✓ total du bilan supérieur à 20 millions de dinars,
  - ✓ chiffre d'affaires ou recettes nettes supérieurs à 40 millions de dinars.
- Tout investisseur personne physique ayant procédé à une souscription initiale égale ou supérieure à un million de dinars

**2** L'AGE du 17/10/2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 100 DT à 5 DT.

## **Objet social :**

La société a pour objet en Tunisie et à l'étranger :

- L'organisation et l'exploitation des services de transports voyageurs, messagerie et postes ;
- L'organisation et l'exploitation de services de transports terrestres ou maritimes nécessaires pour assurer, à titre accessoire, l'exploitation des services aériens ;
- La demande de concession de toutes lignes aériennes ;
- La prise de participation directe ou indirecte dans le capital d'entreprises de transport aérien ou d'entreprises qui détiennent la majorité du capital et des droits de vote d'une société titulaire d'une licence d'exploitation de transport aérien délivré en application de la législation en vigueur ;
- La prise de participation directe ou indirecte et de tous intérêts dans toutes sociétés tunisiennes ou étrangères dont l'objet se rattache à l'activité de transport aérien ou à toute autre activité tendant à favoriser son développement et ce, directement ou indirectement, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et la réalisation sous quelque forme que ce soit des opérations entrant dans son objet ;
- La gestion de titres et de valeurs mobilières, l'investissement pour son compte ou pour celui de tiers par tous procédés que ce soit, et notamment par voie d'acquisition, d'augmentation de capital, d'absorption ou de fusion ;
- La gestion de son propre patrimoine, tant immobilier que mobilier, de tout patrimoine, quelle que soit sa composition, appartenant à toute personne physique ou morale ; et
- D'une façon générale, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, en Tunisie et à l'étranger, pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes de nature à favoriser son extension ou son développement.

## **2- Période de validité de l'offre**

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **30 avril 2013** au **20 mai 2013** inclus.

La réception des demandes de souscription dans le cadre du Placement Garanti se fera à partir du **30 avril 2013** étant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Garanti pourrait être clos par anticipation, sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le **20 mai 2013** inclus.

### **3- Date de jouissance des actions**

Les actions anciennes et nouvelles porteront jouissance à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

### **4- Modalités de paiement du prix**

Pour la présente Offre, le prix de l'action SYPHAX AIRLINES, tous frais, commissions, courtages et taxes compris, a été fixé à 10 dinars.

Le règlement des demandes de souscription par les donneurs d'ordre désirant souscrire à des actions de la société SYPHAX AIRLINES dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur d'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

Le règlement des demandes de souscription par les investisseurs étrangers et locaux avisés agissant pour compte propre désirant souscrire à des actions SYPHAX AIRLINES dans le cadre du Placement Garanti s'effectue auprès du syndicat de placement, au comptant, au moment du dépôt de la demande de souscription.

### **5- Etablissements domiciliaires**

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir sans frais, les demandes de souscription d'actions de la société SYPHAX AIRLINES exprimées dans le cadre de cette Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en Bourse Tunisie Valeurs et MAC SA sont seuls habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions SYPHAX AIRLINES exprimées dans le cadre du Placement Garanti.

Le jour de dénouement de l'offre, le montant de l'augmentation de capital est versé dans le compte indisponible N° 03 025 155 0321 000041 ouvert auprès de la Banque Nationale Agricole, agence Les Berges du Lac, conformément à l'état de dénouement espèces de la STICODEVAM.

### **6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres**

#### **6-1/ OPF :**

Dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, 1 250 000 actions SYPHAX AIRLINES à émettre en numéraire seront offertes et réparties en cinq catégories :

#### **Catégorie A :**

5,6% des actions offertes, soit 70 000 actions seront réservées au personnel du groupe TELNET Holding, étant précisé que les souscripteurs à cette catégorie ne doivent pas souscrire dans les autres catégories. La souscription à cette catégorie sera centralisée chez les intermédiaires en bourse MAC SA et Tunisie Valeurs.

**Catégorie B :**

18,4% des actions offertes, soit 230 000 actions seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères, autres que les OPCVM, sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 2 000 actions.

**Catégorie C :**

20,0% des actions offertes, soit 250 000 actions seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères autres que les OPCVM désirant acquérir au minimum 2 000 actions et au maximum 15 000 actions

**Catégorie D :**

24% des actions offertes, soit 300 000 actions seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères autres que les OPCVM désirant acquérir au minimum 15 000 actions et au maximum 27 500 actions pour les non institutionnels et 275 000 actions pour les institutionnels.

**Catégorie E :**

32% des actions offertes, soit 400 000 demandes réservées aux OPCVM tunisiens sollicitant au minimum 50 actions et au maximum 150 000 actions.

Les OPCVM souscripteurs parmi cette catégorie doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que définis au niveau de l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

**Etant précisé que les investisseurs qui auront à souscrire dans l'une de ces catégories ne peuvent pas souscrire au Placement Garanti et inversement.**

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du souscripteur.

L'identité complète du souscripteur comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale ;
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce ;
- Pour les OPCVM : La dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire ;
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur

dénomination sociale par SICAF, et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR ;

- Pour les étrangers : le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents présentés.

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à dix (10) actions ni supérieur à 0,5% du capital social après augmentation, soit 27 500 actions pour les non institutionnels et 5% du capital social soit 275 000 actions pour les institutionnels.

En tout état de cause, la quantité demandée par demande de souscription doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie.

En outre, les demandes de souscription pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de souscription. Tout non-respect de cette condition entraîne la nullité de la demande de souscription.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre la demande de souscription qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration, spécifique à la présente opération, dûment signé et légalisé ;
- Un nombre de demandes de souscription équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première, par le temps, sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre, notamment en matière de limitation des mandats et couverture en fonds des demandes de souscription émanant de leurs clients. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

### **Mode de satisfaction des demandes de souscription:**

**Pour les catégories A et B :** les demandes de souscription seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

**Pour la catégorie C, D et E :** les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part de chaque OPCVM ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie B puis C puis D puis E.

### **Transmission des demandes et centralisation**

Les intermédiaires en bourse établissent par catégorie les états des demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en bourse transmettront à la BVMT l'état des demandes de souscription selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

### **Ouverture des plis et dépouillement**

Les états relatifs aux demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT, de MAC SA et Tunisie Valeurs, intermédiaires en Bourse chargés de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet.

### **6-2/ Placement Garanti:**

Un Placement Garanti auprès d'investisseurs étrangers et locaux avertis agissant pour compte propre de 1 250 000 actions représentant 50% du total des actions offertes et 22,73% du capital de la société après augmentation, centralisé auprès d'un syndicat de placement composé par les intermédiaires en Bourse TUNISIE VALEURS et MAC SA et dirigé par l'intermédiaire en Bourse MAC SA, désigné comme établissement chef de file.

Les demandes de souscriptions doivent être nominatives et données par écrit à Tunisie Valeurs et MAC SA, intermédiaires en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandés, l'identité complète du donneur d'ordre (l'adresse, la nationalité, le numéro du registre de commerce) ainsi que la nature et les références des documents présentés justifiant la qualité d'institutionnels conformément à la réglementation en vigueur.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être supérieur à 27 500 actions pour les non institutionnels (soit au plus 0,5% du capital social après augmentation du capital), ni supérieur à 275 000 actions pour les institutionnels<sup>3</sup> (soit au plus 5% du capital social après augmentation du capital).

***Les souscripteurs dans le cadre du Placement Garanti n'auront pas le droit de souscrire dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et inversement.***

### **Transmission des demandes**

A l'issue de l'opération de Placement, l'établissement chef de file, MAC SA, intermédiaire en Bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat de placement au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière. Cet état doit être signé par la personne habilitée de l'établissement chef de file, MAC SA intermédiaire en bourse, et comporter son cachet.

Le résultat du placement fera l'objet d'un avis publié aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF, le jour de la déclaration du résultat de l'Offre.

### **Soumission et vérification des demandes :**

L'état récapitulatif relatif aux demandes de souscription données dans le cadre du Placement Garanti sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La commission procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence de souscription dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès verbal à cet effet.

### **7- Déclaration des résultats :**

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et la vérification de l'état relatif aux demandes de souscription données dans le cadre du Placement Garanti, le résultat de l'Offre au public fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'Offre, et en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire le nombre de titres attribués, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes de souscription sont frappées.

<sup>3</sup> Tels que définis par l'article 39 alinéa 3 du Règlement Général de la Bourse.

## **8- Règlement des espèces et livraison des titres :**

Au cas où l'offre connaîtrait une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Chaque intermédiaire est tenu d'envoyer à la STICODEVAM les ordres de ségrégation des quantités souscrites retenues par catégorie d'avoirs et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM. Le règlement des espèces et la livraison de titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de la STICODEVAM.

La STICODEVAM a attribué en date du 16/04/2013 aux actions anciennes de la société SYPHAX AIRLINES, le code ISIN : TN 0007560014.

La société SYPHAX AIRLINES s'engage à demander la prise en charge de ses actions nouvelles et anciennes par la STICODEVAM dès la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire. Les opérations de règlement et livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par MAC SA, intermédiaire en Bourse.

## **9- Cotation des titres :**

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché alternatif de la cote de la Bourse de Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié aux Bulletins Officiels de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et du Conseil du Marché Financier.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis dans le bulletin officiel de la BVMT et du CMF.

A noter que les actions nouvelles seront assimilées aux actions anciennes étant donné que la société SYPHAX AIRLINES ne compte pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2012.

## **10- Avantage fiscal**

L'article premier de la loi n° 2010-29 du 7 juin 2010, relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la bourse stipule que : *« Le taux de l'impôt sur les sociétés prévu par le premier et quatrième alinéa du paragraphe I de l'article 49 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés, est réduit à 20% pour les sociétés qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis à condition que le taux d'ouverture du capital au public soit au moins égal à 30%, et ce, pendant cinq ans à partir de l'année de l'admission. Cette réduction est accordée aux sociétés qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la*

*bourse des valeurs mobilières de Tunis au cours de la période allant du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2014».*

Par conséquent, la société SYPHAX AIRLINES pourrait en bénéficier et donc, l'impôt sur les bénéfices calculé serait révisé à la baisse ce qui augmenterait le résultat net de la société.

Aussi, et tel que défini par l'article 7 du code d'incitations aux investissements, les personnes physiques ou morales qui souscrivent au capital initial ou à l'augmentation du capital des entreprises dont l'activité est liée au transport aérien bénéficient de la déduction des revenus ou bénéfices réinvestis dans la limite de 35% des revenus ou bénéfices nets à l'impôt sur le revenu des personnes physiques ou l'impôt sur les sociétés.

Etant précisé que la société a reçu en date du 22/09/2011 une attestation de dépôt de déclaration de l'APII auprès de la Direction générale de Sfax relative au projet de création d'un service de transport aérien qui précise ce qui suit : « le présent projet bénéficie des avantages communs prévus par les articles 7 et 9 du code d'incitations aux investissements (CII) et peut bénéficier, en outre, des avantages spécifiques de l'article 50 du code des investissements ».

#### **11- Listing Sponsor**

La société « Tunisie Valeurs », intermédiaire en bourse, a été désignée par SYPHAX AIRLINES pour assurer la fonction de Listing Sponsor. Elle aura pour mission d'assister la société pendant son introduction au marché alternatif de la Cote de la Bourse et de l'accompagner pour l'accomplissement de ses obligations légales et réglementaires d'informations périodiques et permanentes et ce, pendant au moins deux exercices suivant son introduction. Cette mission pourrait être prolongée dans le cas où il n'y aurait pas eu transfert de cotation de la société SYPHAX AIRLINES sur le marché principal de la cote de la Bourse.

En cas de résiliation du mandat, pour quelque motif que ce soit, la société SYPHAX AIRLINES doit, sans délai, désigner un nouveau listing sponsor. Le Conseil du marché Financier doit être informé de toute désignation.

#### **12- Contrat de liquidité :**

Un contrat de liquidité pour une période d'une année à partir de la date de première cotation des titres SYPHAX AIRLINES est établi entre MAC SA, Intermédiaire en Bourse et l'actionnaire de référence de la société SYPHAX AIRLINES Mr. Mohamed FRIKHA portant sur 16% du produit de l'Offre à Prix Ferme soit un montant de 1.000.000 Dinars et 100.000 actions.

#### **13- Régulation du cours boursier :**

Les actionnaires de la société SYPHAX AIRLINES se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir auprès de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier, et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier. Le contrat de régulation sera confié à MAC SA, intermédiaire en Bourse.

**Un prospectus d'Offre à Prix Ferme, de Placement Garanti et d'Admission au marché alternatif de la cote de la Bourse, visé par le Conseil du Marché Financier sous n°13-823 du 17/04/2013 est mis à la disposition du public auprès de la société SYPHAX AIRLINES, de TUNISIE VALEURS, et de MAC SA intermédiaires en bourse chargés de l'opération ainsi que sur le site Internet du CMF : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn).**

**FCP INDICE MAXULA**  
**SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2012**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS**  
**DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2012**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 22 Décembre 2008 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement «FCP INDICE MAXULA » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 363.176, un actif net de D : 361.388 et un déficit de D : 17.558 ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement «FCP INDICE MAXULA » comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

***Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers***

1. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

***Responsabilité de l'auditeur***

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion**

3. A notre avis, les états financiers du fonds commun de placement «FCP INDICE MAXULA», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 Décembre 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

**Vérifications et informations spécifiques**

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les dépôts à vue représentent à la clôture de l'exercice, 37,16% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

5. Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

6. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 25 mars 2013

**Le Commissaire aux Comptes**

Mustapha MEDHIOUB

**BILAN**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012**  
(Montants exprimés en dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	228 200	275 204
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		228 200	275 204
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		134 954	129 120
Placements monétaires	5	134 954	129 120
<b>Créances d'exploitation</b>	6	22	119 339
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>363 176</b>	<b>523 663</b>
 <b>PASSIF</b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	7	1 675	26 482
<b>Autres créditeurs divers</b>	8	113	72
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 788</b>	<b>26 554</b>
 <b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	13	361 308	495 589
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables de l'exercice en cours		80	1 520
<b>ACTIF NET</b>		<b>361 388</b>	<b>497 109</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>363 176</b>	<b>523 663</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Année 2012</i>	<i>Année 2011</i>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	9	8 488	5 818
Dividendes		8 488	5 818
<b>Revenus des placements monétaires</b>	10	1 279	904
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		9 767	6 722
Charges de gestion des placements	11	(8 572)	(5 643)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		1 195	1 079
Autres charges	12	(438)	(315)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		757	764
Régularisation du résultat d'exploitation		(677)	756
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		80	1 520
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		677	(756)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(25 553)	(43 187)
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		9 929	(27 107)
Frais de négociation		(2 691)	(3 092)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(17 558)</b>	<b>(72 622)</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
(Montants exprimés en dinars)

	<b>Année 2012</b>	<b>Année 2011</b>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>(17 558)</b>	<b>(72 622)</b>
Résultat d'exploitation	757	764
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(25 553)	(43 187)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	9 929	(27 107)
Frais de négociation de titres	(2 691)	(3 092)
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>(118 163)</b>	<b>(300 644)</b>
<b>Souscriptions</b>		
- Capital	394 940	410 791
- Régularisation des sommes non distribuables	15 088	(62 690)
- Régularisation des sommes distribuables	350	1 546
<b>Rachats</b>		
- Capital	(503 527)	(702 833)
- Régularisation des sommes non distribuables	(23 987)	53 332
- Régularisation des sommes distribuables	(1 027)	(790)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>(135 721)</b>	<b>(373 266)</b>
<b>ACTIF NET</b>		
En début de période	497 109	870 375
En fin de période	361 388	497 109
<b>NOMBRE DE PARTS</b>		
En début de période	5 244	7 905
En fin de période	4 095	5 244
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>88,251</b>	<b>94,796</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>(6,90%)</b>	<b>(13,90%)</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

### NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« FCP INDICE MAXULA » est un fonds commun de placement de type mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé le 15 octobre 2008 à l'initiative de la Société « MAXULA BOURSE » et « Amen Bank » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 28 Décembre 2007.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date d'ouverture au public, soit le 23 Octobre 2009.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

« FCP INDICE MAXULA » est un fonds commun de placement de capitalisation.

Le dépositaire de ce fonds est Amen Bank. Le gestionnaire étant MAXULA BOURSE.

### NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds sans que la totalité des frais de courtage ne dépassent annuellement 0.5% de l'actif net.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### **3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2012 ou à la date antérieure la plus récente.

### 3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

### 3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012 à D : 228.200 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2012	% Actif net
<b>Actions, valeurs assimilées &amp; droits rattachés</b>		<b>267 307</b>	<b>228 200</b>	<b>63,15%</b>
<b><u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la côte</u></b>	-	<b>267 307</b>	<b>228 200</b>	<b>63,15%</b>
AMEN BANK	397	13 583	13 802	3,82%
ATB	3 000	20 031	13 677	3,78%
ATL	600	2 683	1 942	0,54%
ATL NG J01012013	80	329	247	0,07%
ATL NS J01012013	240	992	727	0,20%
ATTIJARI BANK	1 000	21 339	14 804	4,10%
B.N.A	1 000	13 752	8 658	2,40%
BH	770	13 349	9 409	2,60%
BIAT	432	29 007	27 382	7,58%
CARTHAGE CEMENT	7 430	29 021	26 525	7,34%
ENNAKL AUTOMOBILES	94	977	1 086	0,30%
LES CIMENTS DE BIZERTE	700	5 388	4 763	1,32%
MONOPRIX	470	14 666	13 010	3,60%
P.G.H	2 400	19 337	15 857	4,39%
SFBT	1 754	20 247	22 278	6,16%
STAR	80	12 642	11 358	3,14%
T.P.R	1 000	5 650	5 021	1,39%
TLS DS 1/7 281212	200	114	6	0,00%
TUN.LEASING	200	5 366	4 520	1,25%
TUNIS RE	800	8 603	6 810	1,88%
UBCI	50	2 536	1 800	0,50%
UIB	1 357	27 695	24 518	6,78%
<b>TOTAL</b>		<b>267 307</b>	<b>228 200</b>	<b>63,15%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des Actifs</b>				<b>62,83%</b>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Plus (moins) values latentes</u>	<u>Valeur au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins) values réalisées</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2011</u>	288 758	(13 554)	275 204	
Acquisitions de l'exercice				
Actions	351 346		351 346	
Cessions de l'exercice				
Actions	(372 797)		(372 797)	9 929
Variation des plus ou moins value sur portefeuilles titres		(25 553)	(25 553)	
<u>Soldes au 31 décembre 2012</u>	267 307	(39 107)	228 200	9 929

**Note 5 : Placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012 à D : 134.954 et se détaillant comme suit :

<b>Désignation du titre</b>	<b>Valeur au 31/12/2012</b>	<b>% actif net</b>
<b>Dépôts à vue</b>		
AMEN BANK (au taux 2%)	134 954	37,34%
<b>TOTAL</b>	<b>134 954</b>	<b>37,34%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des Actifs</b>	<b>37,16%</b>	

**Note 6 : Créances d'exploitation**

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à D : 22 contre D : 119.339 au 31/12/2011 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Vente titres à encaisser	-	119 339
Autres	22	-
<b>Total</b>	<u>22</u>	<u>119 339</u>

**Note 7 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à D : 1.675 contre D : 26.482 au 31 décembre 2011 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Rémunération du gestionnaire	1 084	1 066
Rémunération du dépositaire	591	275
Achats titres à décaisser	-	25 141
<b>Total</b>	<u>1 675</u>	<u>26 482</u>

**Note 8 : Autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2012 à D : 113 contre D : 72 au 31 décembre 2011 et englobe principalement la redevance du CMF.

**Note 9 : Revenus du portefeuille titres**

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 à D : 8.488 contre D : 5.818 au 31/12/2011 et se détaille comme suit :

	<b>Année 2012</b>	<b>Année 2011</b>
<b><u>Dividendes</u></b>		
- des actions et valeurs assimilées admises à la cote	8 488	5 818
<b>TOTAL</b>	<b>8 488</b>	<b>5 818</b>

**Note 10 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 à D : 1.279 contre D : 904 au 31/12/2011 et représente les intérêts des dépôts à vue.

**Note 11 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 à D : 8.572 contre D : 5.643 au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

	<b><u>31/12/2012</u></b>	<b><u>31/12/2011</u></b>
Rémunération du gestionnaire	6 207	4 461
Rémunération du dépositaire	2 360	1 182
Autres	5	-
<b>Total</b>	<b><u>8 572</u></b>	<b><u>5 643</u></b>

**Note 12 : Autres charges**

Les autres charges s'élèvent à D : 438 pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 contre D : 315 au 31 décembre 2011 et englobent principalement la redevance du CMF.

**Note 13 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2011

Montant	495 589
Nombre de parts	5 244
Nombre de copropriétaires	28

Souscriptions réalisées

Montant	394 940
Nombre de parts émises	4 179
Nombre de copropriétaires nouveaux	2

Rachats effectués

Montant	(503 527)
Nombre de parts rachetées	(5 328)
Nombre de copropriétaires sortants	(13)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(25 553)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	9 929
Régularisation des sommes non distribuables	(8 566)
Frais de négociation	(2 691)
Résultat incorporé à la V.L	1 520
Régularisation de résultat incorporé à la V.L	(333)

Capital au 31-12-2012

Montant	361 308
Nombre de parts	4 095
Nombre de copropriétaires	17

<b>Note 14 : Autres informations</b>			
<b>14.1. Données par part et ratios pertinents</b>			
<u>Données par part</u>	<b>2012</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Revenus des placements	2,385	1,282	1,628
Charges de gestion des placements	(2,093)	(1,076)	(1,209)
<b>Revenus net des placements</b>	<b>0,292</b>	<b>0,206</b>	<b>0,419</b>
Autres charges	(0,107)	(0,060)	(0,075)
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>0,185</b>	<b>0,146</b>	<b>0,344</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,165	0,144	0,011
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>0,020</b>	<b>0,290</b>	<b>0,355</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielles	(6,240)	(8,236)	3,749
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	2,425	(5,169)	2,600
Frais de négociation	(0,657)	(0,590)	(0,568)
<b>Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)</b>	<b>(4,473)</b>	<b>(13,994)</b>	<b>5,781</b>
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b>(4,288)</b>	<b>(13,849)</b>	<b>6,126</b>
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>(4,473)</b>	<b>(13,994)</b>	<b>5,781</b>
Régularisation du résultat non distribuable	(2,092)	(1,604)	3,968
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>(6,564)</b>	<b>(15,598)</b>	<b>9,749</b>
Valeur liquidative	88,251	94,796	110,104
<b>Ratios de gestion des placements</b>			
Charges de gestion des placements / actif net moyen	2,29%	1,05%	1,15%
Autres charges / actif net moyen	0,12%	0,06%	0,07%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	0,02%	0,28%	0,34%

#### **14.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion de "FCP MAXULA INDICE" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAXULA BOURSE". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,2% HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Amen Bank assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT, calculée sur la base de l'actif net quotidien, avec un minimum de D : 1.000 dinars HT pour les deux premières années. Ce minimum est porté à D : 2.000 dinars HT à partir de la troisième année.

**FCP CEA MAXULA**  
**SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2012**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS**  
**DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2012**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 13 Avril 2012 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement «FCP CEA MAXULA » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 636.696, un actif net de D : 623.990 et un bénéfice de D : 10.329 ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement «FCP CEA MAXULA » comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

***Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers***

1. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

***Responsabilité de l'auditeur***

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que notre audit constitue une base pour formuler la constatation relevée et développée dans le paragraphe 3 qui suit, et que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Le système d'information et les procédures mises en place ne permettent pas de vérifier le respect de façon permanente, des conditions d'affectation prévues par l'article 2 du décret n°99-2773 du 13 décembre 1999 relatif à la fixation des conditions d'ouverture des « Comptes Epargne en actions », des conditions de leur gestion et de l'utilisation des sommes et titres qui y sont déposés.

### ***Opinion***

4. A notre avis, et à l'exception de la remarque développée dans le paragraphe précédent, les états financiers du fonds commun de placement «FCP CEA MAXULA », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 Décembre 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### ***Vérifications et informations spécifiques***

5. Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances, autres que celle qui a été développée dans le paragraphe 3 ci-avant, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

6. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 27 mars 2013

**Le Commissaire aux Comptes**

Mustapha MEDHIOUB

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012**  
(Montants exprimés en dinars)

<i><b>ACTIF</b></i>	<b>Note</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	615 310	416 200
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		615 310	416 200
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		21 386	120 679
Placements monétaires	5	21 386	120 679
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>636 696</b>	<b>536 879</b>
 <i><b>PASSIF</b></i>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	6	12 152	54 746
<b>Autres créditeurs divers</b>	7	554	344
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>12 706</b>	<b>55 090</b>
 <i><b>ACTIF NET</b></i>			
<b>Capital</b>	12	625 265	482 591
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables de l'exercice en cours		(1 275)	(802)
<b>ACTIF NET</b>		<b>623 990</b>	<b>481 789</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>636 696</b>	<b>536 879</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Année 2012</i>	<i>Année 2011</i>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	8	10 411	3 692
Dividendes		10 411	3 692
<b>Revenus des placements monétaires</b>	9	780	1 062
 <b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		 11 191	 4 754
Charges de gestion des placements	10	(11 678)	(5 392)
 <b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		 (487)	 (638)
Autres charges	11	(658)	(300)
 <b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		 (1 145)	 (938)
Régularisation du résultat d'exploitation		(130)	136
 <b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		 (1 275)	 (802)
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		130	(136)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(80 199)	(7 881)
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		98 007	9 129
Frais de négociation		(6 334)	(2 711)
 <b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		 <b>10 329</b>	 <b>(2 401)</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Année</i> <i>2012</i>	<i>Année</i> <i>2011</i>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	10 329	(2 401)
Résultat d'exploitation	(1 145)	(938)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(80 199)	(7 881)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	98 007	9 129
Frais de négociation de titres	(6 334)	(2 711)
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	131 872	272 513
<b>Souscriptions</b>		
- Capital	211 726	308 952
- Régularisation des sommes non distribuables	18 410	(9 972)
- Régularisation des sommes distribuables	(328)	49
<b>Rachats</b>		
- Capital	(85 838)	(29 345)
- Régularisation des sommes non distribuables	(12 296)	2 742
- Régularisation des sommes distribuables	198	87
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>142 201</b>	<b>270 112</b>
<b>ACTIF NET</b>		
En début de période	481 789	211 677
En fin de période	623 990	481 789
<b>NOMBRE DE PARTS</b>		
En début de période	3 868	1 667
En fin de période	4 877	3 868
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>127,946</b>	<b>124,558</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>2,72%</b>	<b>(1,91%)</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

### NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« FCP CEA MAXULA » est un fonds commun de placement de type mixte éligible aux comptes épargne en action (CEA), régi par le code des organismes de placement collectif et le décret n° 99-2773 du 13 décembre 1999 relatif à la fixation des conditions d'ouverture des comptes épargne en actions, des conditions de leur gestion et de l'utilisation des sommes et titres qui y sont déposés. Il a été créé le 31 décembre 2008 à l'initiative de la Société MAXULA BOURSE et d'AMEN BANK et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 28 Décembre 2007.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date d'ouverture au public, soit le 04 Mai 2009.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

« FCP CEA MAXULA » est un fonds commun de placement de capitalisation.

Le dépositaire de ce fonds est l'AMEN BANK. Le gestionnaire étant MAXULA BOURSE.

### NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds sans que la totalité des frais de courtage ne dépasse annuellement 0,5% de l'actif net.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

#### 3.2-Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2012 ou à la date antérieure la plus récente.

### 3.3-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012 à D : 615.310 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2012	% Actif net
<b>Actions, valeurs assimilées &amp; droits rattachés</b>		<b>670 698</b>	<b>615 310</b>	<b>98,61%</b>
<b><u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote</u></b>		<b>670 698</b>	<b>615 310</b>	<b>98,61%</b>
AIR LIQUIDE	54	18 403	19 440	3,12%
AMEN BANK	250	9 020	8 691	1,39%
ASTREE	110	8 924	7 638	1,22%
ATTIJARI LEASING	700	30 620	26 527	4,25%
B.N.A	2 000	22 037	17 316	2,78%
BIAT	550	36 911	34 862	5,59%
CARTHAGE CEMENT	4 990	19 443	17 814	2,85%
ESSOUKNA	750	8 141	7 879	1,26%
LES CIMENTS DE BIZERTE	3 000	24 092	20 412	3,27%
MAGASIN GENERAL	250	40 806	43 114	6,91%
MONOPRIX	1 350	38 058	37 369	5,99%
P.G.H	6 000	42 192	39 642	6,35%
SERVICOM	1 500	18 378	21 041	3,37%
SFBT	2 000	26 353	25 402	4,07%
SIMPAR	600	39 795	40 541	6,50%
SOMOCER DA 1/45 211212	40	3	2	0,00%
SOMOCER	4 088	12 377	10 326	1,65%
SOPAT	7 040	26 423	20 149	3,23%
SOTETEL	2 000	12 832	12 620	2,02%
SOTRAPIL	200	3 933	3 140	0,50%
SOTUVER	5 082	44 734	42 846	6,87%
STAR	363	57 877	51 535	8,26%
T.P.R	3 000	16 604	15 063	2,41%
TELNET HOLDING	4 250	34 150	28 658	4,59%
TLS DS 1/7 281212	500	223	15	0,00%
TUN.LEASING	500	12 983	11 300	1,81%
TUNIS RE	5 200	55 370	44 262	7,09%
UBCI	214	10 016	7 706	1,23%
<b>TOTAL</b>		<b>670 698</b>	<b>615 310</b>	<b>98,61%</b>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :				
	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values réalisées</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2011</u>	391 389	24 811	416 200	-
Acquisitions de l'exercice				
Actions	1 577 283		1 577 283	
Cessions de l'exercice				
Actions	(1 297 974)		(1 297 974)	98 007
Variation des plus ou moins value potentielles sur portefeuille titres		(80 199)	(80 199)	
<u>Soldes au 31 décembre 2012</u>	670 698	(55 388)	615 310	98 007

#### Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012 à D : 21.386 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Valeur au 31/12/2012	% Actif net
<b>Dépôts à vue</b>		
Amen Bank au taux de 2%	21 386	3,43%
<b>TOTAL</b>	<b>21 386</b>	<b>3,43%</b>

#### Note 6 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à D : 12.152, contre D : 54.746 au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Rémunération du gestionnaire	2 354	1 454
Rémunération du dépositaire	196	121
Achat de titres à décaisser	9 602	53 171
<b>Total</b>	<u>12 152</u>	<u>54 746</u>

**Note 7 : Autres créditeurs divers**

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à D : 554, contre D : 344 au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Redevance du CMF	54	45
Retenues à la source	128	145
Autres	372	154
<b>Total</b>	<u>554</u>	<u>344</u>

**Note 8 : Revenus du portefeuille titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2012 à D : 10.411 contre D : 3.692 au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

	<b>Année 2012</b>	<b>Année 2011</b>
<b><u>Dividendes</u></b>		
Des actions et valeurs assimilées admises à la cote	10 411	3 692
<b>TOTAL</b>	<b>10 411</b>	<b>3 692</b>

**Note 9 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2012 à D : 780, contre D : 1.062 au 31 décembre 2011 et représente les intérêts des dépôts à vue.

**Note 10 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève à l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2012 à D : 11.678, contre D : 5.392 au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Rémunération du gestionnaire	9 315	4 218
Rémunération du dépositaire	2 363	1 174
<b>Total</b>	<u>11 678</u>	<u>5 392</u>

**Note 11 : Autres charges**

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2012 à D : 658, contre D : 300 au 31 décembre 2011, et englobent principalement la redevance du CMF.

**Note 12 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2011

Montant	482 591
Nombre de parts	3 868
Nombre de copropriétaires	40

Souscriptions réalisées

Montant	211 726
Nombre de parts émises	1 697
Nombre de copropriétaires nouveaux	17

Rachats effectués

Montant	(85 838)
Nombre de parts rachetées	(688)
Nombre de copropriétaires sortants	(4)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(80 199)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	98 007
Régularisation des sommes non distribuables	6 323
Frais de négociation	(6 334)
Résultat incorporé à la V.L	(802)
Régularisation du résultat incorporé à la V.L	(209)

Capital au 31-12-2012

Montant	625 265
Nombre de parts	4 877
Nombre de copropriétaires	53

<b>Note 13 : Autres informations</b>					
<b>13.1. Données par part et ratios pertinents</b>					
<u>Données par part</u>	<b>2012</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	
Revenus des placements	2,295	1,229	2,098	2,679	
Charges de gestion des placements	(2,395)	(1,394)	(2,259)	(0,898)	
<b>Revenus net des placements</b>	<b>(0,100)</b>	<b>0,165</b>	<b>(0,161)</b>	<b>1,781</b>	
Autres charges	(0,135)	(0,078)	(0,109)	(0,061)	
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>(0,235)</b>	<b>0,243</b>	<b>(0,270)</b>	<b>1,720</b>	
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,027)	0,035	0,215	0,207	
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>(0,261)</b>	<b>0,207</b>	<b>(0,055)</b>	<b>1,927</b>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles	(16,444)	(2,037)	14,442	5,447	
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	20,096	2,360	3,829	(1,588)	
Frais de négociation	(1,299)	(0,701)	(0,530)	(0,588)	
<b>Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)</b>	<b>2,353</b>	<b>(0,378)</b>	<b>17,741</b>	<b>3,271</b>	
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b>2,118</b>	<b>(0,621)</b>	<b>17,471</b>	<b>4,991</b>	
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>2,353</b>	<b>(0,378)</b>	<b>17,741</b>	<b>3,271</b>	
Régularisation du résultat non distribuable	1,296	-1,838	3,852	0,246	
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>3,649</b>	<b>(2,216)</b>	<b>21,593</b>	<b>3,517</b>	
Valeur liquidative	127,946	124,558	126,981	105,444	
<b>Ratios de gestion des placements</b>					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,90%	1,11%	1,94%	0,87%	
Autres charges / actif net moyen	0,11%	0,06%	0,09%	0,06%	
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	(0,21%)	(0,16%)	-0,05%	1,87%	

### 13.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de "FCP CEA MAXULA" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAXULA BOURSE". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,2% HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Amen Bank assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT, calculée sur la base de l'actif net quotidien, avec un minimum de D : 1.000 dinars HT pour les deux premières années. Ce minimum est porté à D : 2.000 dinars HT à partir de la troisième année.

**Etats financiers annuels de SICAV****ARABIA SICAV**

ARABIA SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 26 avril 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Mme Samia BELHADJ.

**BILAN ARRETE AU 31/12/2012  
(Exprimé en dinars)**

<b>ACTIF</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>AC1- PORTEFEUILLE-TITRES</b>	<b>4 439 885</b>	<b>4 507 877</b>
<b>a-</b> Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	4 082 201	3 997 144
<b>b-</b> Obligations et valeurs assimilées	357 685	510 733
<b>c-</b> Autres valeurs		
<b>AC2-Placements monétaires et disponibilités</b>		
	<b>2 356 703</b>	<b>2 985 840</b>
<b>a-</b> Placements monétaires	1 790 395	765 220
<b>b-</b> Disponibilités	566 308	2 220 620
<b>AC3- Créances d'exploitation</b>		
<b>AC4- Autres actifs</b>		
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>6 796 588</b>	<b>7 493 717</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>PA1- Opérateurs créditeurs</b>	68 335	63 226
<b>PA2- Autres créditeurs divers</b>		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>68 335</b>	<b>63 226</b>
<b>ACTIF NET</b>		
<b>CP1- Capital</b>	<b>6 661 536</b>	<b>7 328 621</b>
<b>CP2- Sommes distribuables</b>	<b>66 717</b>	<b>101 871</b>
Sommes distribuables des exercices		
<b>a-</b> antérieurs	1 056	907
<b>b-</b> Sommes distribuables de l'exercice	65 661	100 964
<b>ACTIF NET</b>	<b>6 728 253</b>	<b>7 430 492</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>	<b>6 796 588</b>	<b>7 493 717</b>

**ETAT DE RESULTAT  
ARRETE AU 31/12/2012**

**(Exprimé en dinars)**

	<u>01/01/2012</u> <u>31/12/2012</u>	<u>01/01/2011</u> <u>31/12/2011</u>
<b>PR 1- Revenus de portefeuille-titres</b>	<b>83 691</b>	<b>118 697</b>
a- Dividendes	68 751	89 577
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	14 939	29 120
c- Revenus des autres valeurs		
<b>PR 2- Revenus des placements monétaires</b>	<b>86 376</b>	<b>80 692</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>	<b>170 067</b>	<b>199 389</b>
<b>CH 1- Charges de gestion des placements</b>	<b>87 306</b>	<b>86 109</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>	<b>82 760</b>	<b>113 280</b>
<b>PR 3- Autres produits</b>	<b>16 235</b>	<b>17 367</b>
<b>CH 2- Autres charges</b>	<b>31 984</b>	<b>29 685</b>
<b>RESULTAT D EXPLOITATION</b>	<b>67 011</b>	<b>100 963</b>
<b>PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation</b>	<b>-1 350</b>	<b>1</b>
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>65 661</b>	<b>100 964</b>
<b>PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation ( annulation )</b>	<b>1 350</b>	<b>-1</b>
- Variation des plus ( ou moins ) valeurs potentielles sur titres	-317 760	-40 409
- Plus ( ou moins ) valeurs réalisées sur cession des titres	-73 942	-66 692
- Frais de négociation	-8 472	-14 242
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>	<b>-333 163</b>	<b>-20 381</b>

**ETATS FINANCIERS ANNUELS**  
**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
**ARRETE AU 31/12/2012**

	<u>01/01/2012</u> <u>31/12/2012</u>	<u>01/01/2011</u> <u>31/12/2011</u>
<b>AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u></b>		
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a- Resultat d 'Exploitation	67 011	100 963
b- Variation des plus ( ou moins ) values potentielles sur titres	-317 760	-40 409
c- Plus ( ou moins ) values réalisées sur cession de titres	-73 942	-66 692
d- Frais de négociation de titres	-8 472	-14 242
<b>AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u></b>	-100 100	-86 688
<b>AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u></b>		
<b>a- Souscriptions</b>		
_ Capital	149	43 026
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	167	103 479
_ Régularisation des sommes distribuables	-671	6
_ Droits d' entrée	2	408
<b>b- Rachats</b>		
_ Capital	-267 898	-43 026
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	669	-103 885
_ Régularisation des sommes distribuables	-1 395	-5
_ Droit de sortie		
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>-702 239</b>	<b>-107 065</b>
<b>AN 4- <u>ACTIF NET</u></b>		
a- en début d'exercice	7 430 492	7 537 557
b- en fin d'exercice	6 728 253	7 430 492
<b>AN 5- <u>NOMBRE D'ACTIONNAIRES ( ou de parts )</u></b>		
a- en début d'exercice	98 509	98 509
b- en fin d'exercice	94 910	98 509
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>70,891</b>	<b>75,430</b>
<b>AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE</b>	<b>-4,66%</b>	<b>-0,27%</b>

## **ETATS FINANCIERS ANNUELS**

### **Notes aux Etats Financiers arrêtées au 31/12/2012**

#### **1/REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31-12-2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### **2/PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

##### **2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

##### **2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2012, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2012 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

##### **2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS**

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix de réalisation  
les placements monétaires sont évalués à leur prix de réalisation

##### **2/4 CESSION DES PLACEMENTS**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**3/ NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT****AC1-Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 4 439 885 DT contre 4 507 877 DT au 31/12/2011, et se détaille ainsi :  
(annexe IV)

**AC2- Placements monétaires et disponibilités**

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2012 à 2 356 703 DT contre 2 985 840 DT au 31-12-2011 , et se détaille ainsi:

	01/01/2012	01/01/2011
	31/12/2012	31/12/2011
Placement à terme	791 149	765 220
Certificats de depots	999 246	
Disponibilités	566 308	2 220 620
<b>TOTAL</b>	<b>2 356 703</b>	<b>2 985 840</b>

**CP1- le capital**

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2012 se détaillent ainsi :

<b><u>Capital au 31/12/2011</u></b>	
Montant	7 328 621
Nombre de titres	98 509
Nombre d'actionnaires	33

<b><u>Souscriptions réalisées</u></b>	
Montant	149
Nombre de titres émis	2
Nombre d'actionnaires nouveaux	1

<b><u>Rachats effectués</u></b>	
Montant	-267 898
Nombre de titres rachetés	3 601
Nombre d'actionnaires sortants	3

<b><u>Autres effets s/capital</u></b>	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-73 942
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	-317 760
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	837
Frais de négociation	-8 472
Droit d'entrée	2

<b><u>Capital au 31/12/2012</u></b>	
Montant	6 661 536
Nombre de titres	94 910
Nombre d'actionnaires	31

<b>CP2- Sommes distribuables</b>	<b>01/01/2012 31/12/2012</b>	<b>01/01/2011 31/12/2011</b>
Sommes distribuables de l'exercice	65 661	100 964
Sommes distribuables des exercices antérieurs	1 056	907
<b>Sommes distribuables</b>	<b>66 717</b>	<b>101 871</b>

**PR1- Revenus du portefeuille-titres**

Au 31-12-2012, les revenus du portefeuille -titres s'élèvent à 83 691 DT et se détaillent ainsi :

	<b>01/01/2012 31/12/2012</b>	<b>01/01/2011 31/12/2011</b>
Revenus des Actions	68 751	89 284
Revenus des titres OPCVM		293
Revenus des obligations	14 939	29 120
<b>TOTAL</b>	<b>83 691</b>	<b>118 697</b>

**PR2- Revenus des placements monétaires**

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 86 376 DT au 31-12-2012 et se détaillent comme suit:

	<b>01/01/2012 31/12/2012</b>	<b>01/01/2011 31/12/2011</b>
Revenu des Placements monétaires	25 929	29 598
Revenu des Certificats de dépôts	17 396	
Intérêts sur comptes de dépôts	43 051	51 095
<b>TOTAL</b>	<b>86 376</b>	<b>80 692</b>

**CH 1-Charges de gestion des placements**

<b>CH1-Charges de gestion des Placements</b>	<b>01/01/2012 31/12/2012</b>	<b>01/01/2011 31/12/2011</b>
<b>Rémunération du gestionnaire</b>		
La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.		
Les honoraires de l' AFC	86 077	84 929
<b>Rémunération du dépositaire</b>		
La fonction du dépositaire est confiée a l'ATB . En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 180 DT par an:		
*Les honoraires de l'ATB	1 230	1 180
<b>TOTAL</b>	<b>87 306</b>	<b>86 109</b>

- **Le dépassement de 50DT au niveau des honoraires du dépositaire est du à un mauvais paramétrage informatique.**

**CH2-AUTRE CHARGES**

Les autres charges se détaillent ainsi :

Désignation	01/01/2012	01/01/2011
	31/12/2012	31/12/2011
Redevance CMF	7 294	7 197
Commissaire aux comptes	14 604	12 139
Publicité et publication	601	547
Services bancaires	28	12
Timbre fiscal	7	7
JETONS DE PRESENCE	8 751	8 750
TCL	699	1 033
<b>TOTAL</b>	<b>31 984</b>	<b>29 685</b>

**PR3-AUTRES PRODUITS**

Cette rubrique renferme des intérêts perçus sur un placement en Billets de Trésorerie dont l'encours s'élève à 368 333 DT au 31/12/2012

provisionné à 100% qui serait récupérable en vertu d'une convention établie entre le groupe CDS ,  
emprunteur  
et ARABIA SICAV.

Selon cette convention, des Intérêts seront perçus à partir de l'exercice 2009.

Au cours de l'exercice 2012 ARABIA Sicav a encaissé 16 235 DT d'intérêts.

Le principal a commencé à être remboursé à partir de l'exercice 2011.

<b>4/ AUTRES INFORMATIONS</b>	01/01/2012	01/01/2011
	31/12/2012	31/12/2011
Revenus des placements	170 067	199 389
Charges de gestion des placements	87 306	86 109
<b>Revenu net des placements</b>	<b>82 760</b>	<b>113 280</b>
Autres charges	31 984	29 685
Autres produits	16 235	17 367
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>67 011</b>	<b>100 963</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	-1 350	1
<b>Sommes distribuables de la période</b>	<b>65 661</b>	<b>100 964</b>
Régularisation du Résultat d'exploitation (annulation)	1 350	-1
Frais de négociation	-8 472	-14 242
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	-317 760	-40 409
Plus Values réalisées sur cession de titres	-73 942	-66 692
<b>Résultat net de la période</b>	<b>-333 163</b>	<b>-20 381</b>
<b>Nombre d' Actions</b>	<b>94 910</b>	<b>98 509</b>
<b>Résultat par Action</b>	<b>-3,510</b>	<b>-0,207</b>

**ETATS FINANCIERS ANNUELS  
NOTE SUR LE PORTEFEUILLE-TITRE  
ARRETE AU 31/12/2012**

## ANNEXE IV

DESIGNATION DU TITRE	NBRE/TITRE	Coût d'acq	Val au 31/12/2012	% ACTIF	% Capital
<b>ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES:</b>	<b>435 079</b>	<b>4 607 658</b>	<b>4 082 201</b>	<b>60%</b>	
ADWYA	500	4 070	3 993	0,06%	0,00%
AIR LIQUIDE	50	19 500	18 000	0,26%	0,00%
AMS	200	2 000	2 202	0,03%	0,01%
ASSAD	67 500	694 150	578 408	8,51%	0,56%
ATL	41 704	175 489	134 996	1,99%	0,22%
ATL NG 12	4 524	18 443	13 739	0,20%	0,02%
ATL NS 12	59 543	194 431	180 832	2,66%	0,31%
ATTIJARI BANK	4 000	64 740	59 216	0,87%	0,01%
BIAT	3 975	241 720	251 955	3,71%	0,02%
BNA	5 409	57 003	46 831	0,69%	0,02%
BT	7 800	91 251	93 514	1,38%	0,01%
BTE	9 538	241 106	259 434	3,82%	0,95%
CIMENTS DE BIZERTE	87 850	799 417	597 731	8,79%	0,20%
MONOPRIX	2 000	58 820	55 362	0,81%	0,01%
SFBT	6 087	83 303	77 311	1,14%	0,01%
TELNET	9 500	68 972	64 059	0,94%	0,09%
TL	1 000	24 142	22 600	0,33%	0,01%
TL DS 12	1 000	185	30	0,00%	0,01%
TPR	24 268	137 013	121 850	1,79%	0,06%
TUNIS RE	62 700	730 648	533 702	7,85%	0,42%
UIB	35 716	681 930	645 317	9,49%	0,20%
<b>Titre OPCVM</b>					
FCP AXIS K Protégé	39	43 327	89 953	1,32%	0,54%
FCP CAPITALISATION & GARANTIE	176	176 000	231 166	3,40%	0,44%
<b>OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES</b>					
<b>OBLIGATIONS DE SOCIETES:</b>	<b>6 010</b>	<b>352 600</b>	<b>357 685</b>	<b>5,26%</b>	
ATL 2010/1	5 810	348 600	353 518	5,20%	0,73%
UNIFACTOR 2008	200	4 000	4 167	0,06%	0,20%
<b>TOTAL</b>		<b>4 960 258</b>	<b>4 439 885</b>	<b>65,33%</b>	

## RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2012

En exécution de notre mandat de commissaire aux comptes, nous vous présentons notre rapport sur :

- 1) l'examen des états financiers, ci joints, de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, comprenant, outre l'état des sûretés visé à l'article 201 du Csc et les notes aux états financiers, un bilan développant un total de 6 796 588, Dinars, un état de résultat soldé par un bénéfice de 65 661, Dinars et un état de variation de l'actif net, accusant une variation négative de 702 239, Dinars
- 2) les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers, ci joints, étant arrêtés et présentés par votre conseil d'administration notre responsabilité consiste en l'occurrence à les auditer en vue d'émettre un avis sur leur régularité et sincérité.

Nous avons examiné les Etats financiers selon les Normes de la profession ; ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser nos examens de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et/ou de fraudes.

Notre examen a comporté en effet des diligences pour :

- \* collecter et examiner les éléments probants justifiant les données reflétées par les Etats financiers ;
- \* évaluer la fiabilité du contrôle interne et des systèmes d'établissement des Etats financiers ;
- \* vérifier le caractère approprié et raisonnable des méthodes comptables appliquées et, également, des estimations comptables retenues et de la présentation d'ensemble des Etats financiers et, pour évaluer le risque que les Etats financiers contiennent des anomalies significatives et/ou des fraudes.

#### **I - Opinion sur les états financiers :**

Notre audit nous a fourni une base raisonnable à l'expression de notre opinion, comme suit :

Nous certifions que les états financiers, ci joints, de votre SICAV, sont réguliers et sincères et reflètent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs conformément aux principes comptables généralement admis, les actifs nets de votre Sicav au 31 décembre 2012 et le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, telles que définies par l'article 27 du code des organismes de placements collectifs.

Sans remettre en cause l'opinion, ci-dessus, devons nous vous informer aussi que :

- \* les autres actifs figurant au Bilan comprennent des placements monétaires Impayés antérieurement à l'exercice, couverts à due concurrence par des plus values réalisées, d'un montant nominal au 31 décembre 2012 de 368 333, Dinars et convertis en créances productives d'intérêt fixé à TMM majoré d'un demi point l'an, payables sur une durée de 15 années.
- \* la comptabilité est tenue par une application informatique ne permettant pas la remontée en chaîne des données calculées automatiquement y enregistrées.

**II – Vérifications et informations spécifiques :**

Nous avons procédé également aux autres vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler concernant la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de votre conseil d'administration sur les résultats et les actifs nets de votre Sicav pour l'exercice clos, le 31 décembre 2012.

Tunis, le 16 avril 2013

**Le commissaire aux comptes :**

**Samia BELHADJ**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Exercice clos le 31 décembre 2012**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Il nous appartient selon les dits articles, de vous communiquer les caractéristiques, modalités et conditions essentielles des conventions et/ou opérations, visées par ces articles, que notre audit des opérations pour l'exercice écoulé a permis de déceler, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien-fondé et, ce pour vous permettre d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à leur conclusion en vue de leur éventuelle approbation.

**A) Conventions et opérations réalisées durant l'exercice autres que les rémunérations des dirigeants :**

Votre Président nous a informés par avis du 16 avril 2013 de l'absence à la fin de l'exercice de conventions et opérations visées par l'article 200 du Csc ; à l'exception :

1- des jetons de présence alloués en 2012, en vertu d'une décision de votre AGO du 27 avril 2012, aux administrateurs et votre président pour un montant brut de 8 751, Dinars  
soit, un montant net par administrateur, de 1 000, Dinars

2- Les honoraires revenant à :

- l'AFC en sa qualité de gestionnaire, s'élèvent en TTC à 86 077, Dinars
- l'ATB en sa qualité de dépositaire, s'élèvent en TTC à 1 180, Dinars

**B) Conventions et engagements de la société envers les dirigeants : Néant**

Aussi, devons nous vous informer enfin que notre audit des opérations et comptes pour l'exercice 2012, n'a pas relevé d'autres opérations ou conventions réglementées que celles mentionnées, ci-dessus ; lesquelles ont été conclues et autorisées antérieurement à l'exercice avec deux administrateurs de votre Sicav, à savoir : l'**AFC** et l'**ATB**.

Tunis, le 16 avril 2013

**Le commissaire aux comptes :**

**Samia BELHADJ**